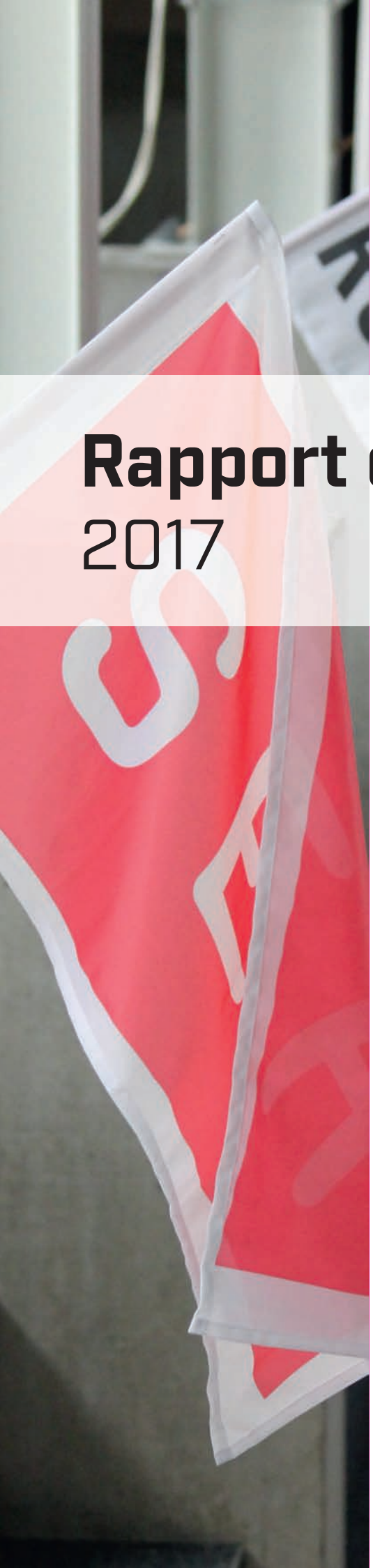

Rapport d'activité
2017

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER

Table des matières

1. Propos du président

2. Conduite du SER

2.1 Rapport du CoSER
2.2 Rapport de la CES
2.3 Rapport de la CoGes
2.4 Rapport du secrétaire général
2.5 Rapport de la Section SER

3. Revue Educateur

3.1 Rapport de la rédactrice en chef
3.2 Rapport du Comité de rédaction
3.3 Rapport de la responsable «publicité»
3.4 Rapport administratif

4. Finances

4.1 Rapport financier
4.2 Pertes et Profits 2017
4.3 Bilan 2017

5. Implication au plan romand

5.1 CIIP
- 5.1.a Plénière et Secrétariat général
- 5.1.b COPED
- 5.1.c COPAR
- 5.1.d CORES
- 5.1.e COLANG
- 5.1.f COCRE
- 5.1.g Conseil Média-Formation
- 5.1.h Groupe de liaison du CMF
- 5.1.i FORDIF
- 5.1.j CAHR

5.2 Autres associations, fondations, institutions
- 5.2.a CLACESO
- 5.2.b FAPERT

6. Implication au plan national

6.1 CDIP
- 6.1.a Plénière et Secrétariat général
- 6.1.b Bilan du système de reconnaissance des diplômes

6.2 Agence éducation21
- 6.2.a Conseil de fondation

6.3 Autres associations, fondations, institutions
- 6.3.a LCH
- 6.3.b Collaboration SER/LCH avec USS et Travail.Suisse
- 6.3.c Ebenrain et Intergroupe parlementaire
- 6.3.d SSPES
- 6.3.e Fondation CSPS
- 6.3.f Jeunesse et Economie
- 6.3.g Alliance PSE
- 6.3.h Swissuniversities
- 6.3.i Formation professionnelle

7. Implication au plan international

7.1 Fondation CPA
7.2 IE – IE Europe – CSEE
7.3 CSFEF
7.4 Collaboration avec d'autres syndicats

8. Événements et manifestations

8.1 Semaine romande de la lecture
8.2 Assises romandes de l'éducation
8.3 Journée suisse de l'Éducation
8.4 Écoles à Berne
8.5 Prix suisse des écoles
8.6 Sommet international sur l'avenir de la profession enseignante

9. Sites internet

9.1 SER et les «sous-sites»

10. Prises de positions publiques

10.1 Consultations
10.2 Conférence de presse et communiqués
10.3 Interventions, contributions, médias

11. Sigles

12. Organigrammes

13. Les rendez-vous importants du SER

1. Propos du président

S. Rohrbach

Il y a 153 ans, deux associations professionnelles d'enseignants ont uni leurs voix pour fonder le SER: la Neuchâteloise et la Vaudoise. En 2017, cette dernière a décidé de se séparer du SER pour raison financière. Ce départ a passablement occupé le comité et votre assemblée. Passer par-dessus ce que l'on peut appeler un traumatisme dans notre vie associative n'a pas été simple, et de multiples questions se sont posées et se poseront encore. Je me permets de citer celles posées par notre collègue Andreas Amstutz lors de l'Assemblée des délégués du 25 novembre qui s'est tenue à Genève: *«Comment une société pédagogique peut-elle, d'un revers de main, tourner le dos à plus de 150 ans d'histoire pédagogique commune pour une somme dérisoire de 20 francs par année? Comment une société pédagogique peut-elle claquer la porte au SER qui s'est montré solidaire et prêt au compromis, alors qu'elle-même a campé sur ses positions? Comment une société pédagogique d'un canton romand aussi peuplé et prospère peut-elle renoncer à la construction commune de l'École romande? Comment une société pédagogique sera-t-elle crédible lorsqu'il s'agira de défendre l'École vaudoise face aux menaces d'économies, alors qu'elle-même se désolidarise de tous ses collègues romands juste pour une question d'argent? Bref, comment est-ce possible que même pour une société pédagogique, le facteur économique prime sur toute autre considération?»*

Quelles que soient les réponses apportées, le SER se doit d'aller de l'avant et de continuer à être la voix de tous les enseignants romands, de tous les niveaux d'enseignement. Cette voix ne faiblira pas et elle portera toujours au-delà des frontières cantonales, romandes et suisses: le SER est le partenaire, représentant les enseignants, reconnu par la CIIP; un des deux hôtes permanents, avec LCH, du monde enseignant à la CDIP; un interlocuteur des partis des Chambres fédérales, le membre suisse du comité du CSEE. Le SER continuera donc à représenter tous les enseignants et à défendre une école romande publique, de qualité, solidaire et ouverte vers les autres et sur le monde. Plusieurs collègues vaudois l'ont compris et ont décidé de rejoindre la Section SER. Ainsi, même si formellement le SER ne compte plus aujourd'hui d'association vaudoise, il y a toujours des enseignants vaudois affiliés du SER.

Samuel Rohrbach

Ce rôle de faîtière, nous le vivons pleinement et quotidiennement, ce rapport d'activité le montre bien. L'enquête sur l'état de santé des enseignants romands en est un parfait exemple. Seule, aucune association n'aurait pu effectuer une telle enquête, et surtout n'aurait pu en utiliser les résultats avec autant d'impact aux niveaux médiatique et politique.

Nous tous sommes convaincus de la nécessité d'appartenir à une faîtière. Ces prochains mois, nous allons nous approcher d'autres syndicats pour les convaincre de nous rejoindre. Ensemble, nous serons encore plus forts!

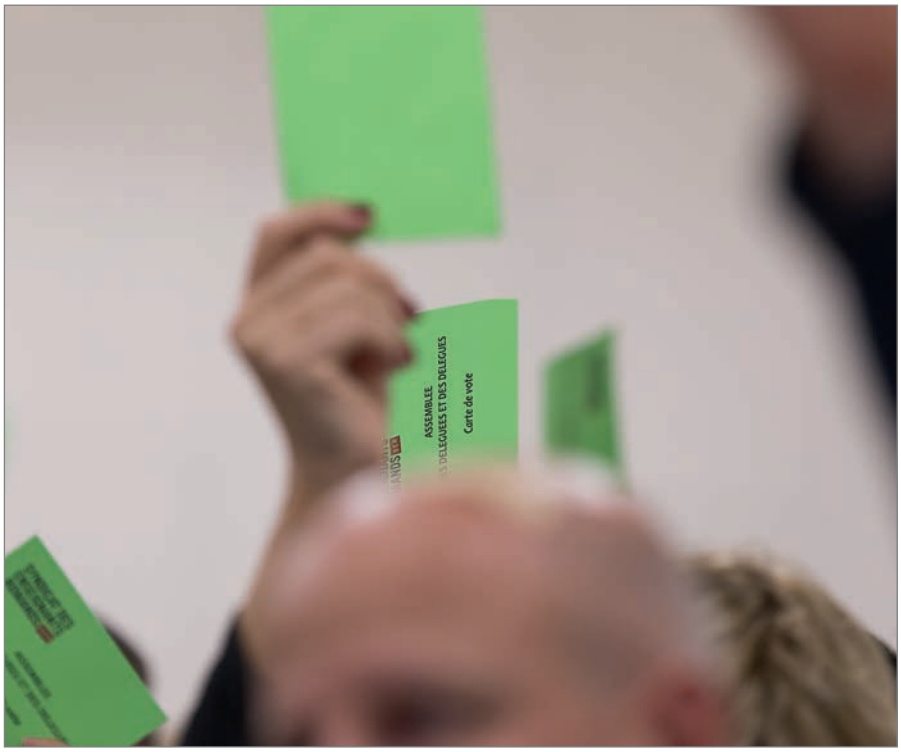

2.1 Rapport du CoSER

S. Rohrbach

L'année 2017 a été marquée par le dossier de la santé des enseignants et par le départ de la SPV. L'enquête sur l'état de santé des enseignants romands a remporté un franc succès côté participation des collègues, et a été le thème central de la conférence de presse de la rentrée. Cette dernière a eu un très large écho dans les médias.

La quatrième Journée suisse de l'Education, organisée conjointement avec LCH, a traité de la même thématique. Là aussi, le terme de succès peut s'appliquer: la présence du conseiller fédéral Alain Berset ayant certainement donné à cette journée une nouvelle stature dans le paysage éducatif et politique suisse.

Le départ de la SPV a occupé le CoSER à chaque réunion. Au printemps, pour essayer de trouver une solution pour la maintenir au sein de notre faîtière, à l'automne pour préparer son départ et, surtout, pour envisager la suite.

Une solution, qui a semblé acceptable pour et par tous, a été proposée, à savoir un soutien financier direct à la SPV de 75'000 francs sur trois ans et surtout une baisse de la cotisation au SER à 100 francs, alors que celle-ci demandait une cotisation à 80 francs. Malgré ce pas en direction de nos collègues vaudois, ceux-ci ont préféré quitter le SER. Le CoSER a alors réglé ce départ avec le comité de la SPV et géré ses multiples et diverses demandes. Pour le comité, il a été clair qu'avec son choix, la SPV s'est mise au même niveau que d'autres syndicats avec lesquels le SER collabore. De ce fait, elle ne doit pas bénéficier de faveurs particulières. Ainsi, par exemple, le CoSER a refusé d'offrir à la SPV et ses membres un package d'abonnements à l'Educateur à prix réduit, tout comme il n'a pas accepté que la SPV continue de participer à l'organisation de la Semaine romande de la lecture en ayant son logo sur les affiches.

Le CoSER

En parallèle à ce départ, le CoSER a mis en place la Section SER et préparé sa promotion. De même, des premiers contacts ont été établis, suite à l'enquête sur la santé des enseignants, avec d'autres syndicats pour leur proposer de nous rejoindre.

D'autres importants dossiers ont été traités: des consultations relatives au secondaire II et à la formation professionnelle, la campagne contre la RIE III, les préparations des AD et leurs diverses résolutions, la mise en place du prochain Congrès, celle des Assises romandes de l'éducation, la JES, l'organisation de l'enquête sur le temps de travail... En 2017, comme les années précédentes d'ailleurs, les ordres du jour des séances du comité ont été bien remplis. Cette année a aussi été marquée par le remplacement d'Adrienne Furrer-Mittaz (AVECO) par David Rey dès le mois d'août et par le départ de Gregory Durand (SPV) en décembre.

Malgré quelques tensions liées au départ de la SPV, le travail au sein du CoSER est respectueux, agréable et efficace. Il repose sur des personnes qualifiées sur lesquelles, en tant que président, je sais pouvoir compter.

2.2 Rapport de la CES

J.-M. Haller

Au cours de ses cinq séances, la commission s'est concentrée sur l'organisation de la 11e Journée de l'enseignement spécialisé du mois de janvier 2018. Le thème choisi: «De l'inclusion scolaire à l'intégration dans le monde professionnel» a conduit la commission à mettre sur pied des conférences en assemblée plénière

Jean-Marc Haller

couplées avec des conférences-débats en petits groupes au choix des participants.
La commission a mandaté un consultant pour ce faire afin de nous proposer différents intervenants et prendre les contacts avec les 14 retenus finalement. Le secrétariat général s'est occupé des aspects logistiques et administratifs, notamment de la répartition des personnes en fonction de leurs souhaits (4 choix possibles sur 12 conférences-débats, pour assister à 2!). Le succès au niveau de la participation à cette journée est au rendez-vous puisqu'au mois de décembre, plus de 250 participants s'étaient déjà inscrits.
À l'interne, la commission a un nouveau président en la personne d'Olivier Solioz, président de la SPVal et vice-président du SER, depuis la rentrée d'août.

2.3 Rapport de la CoGes

L. Vité

La CoGes s'est réunie régulièrement toute l'année pour régler les affaires courantes du syndicat et pour préparer les documents nécessaires à son fonctionnement et l'évolution de son activité. Ses membres se sont donc penchés sur les réorganisations nécessaires au bureau de Martigny, et celles qu'il convient d'anticiper en fonction du parcours professionnel des personnes du secrétariat. Ils ont travaillé sur la reformulation de la convention liant le SER et CPA, l'ancienne étant arrivée à terme; il s'agissait de redéfinir notre soutien à la fondation. Nous avons réfléchi à des idées pour mieux valoriser la fortune du SER. La création d'une nouvelle section et l'élargissement possible du sociétariat a demandé la modification de nos statuts. La CoGes a pu préparer ces documents pour que le comité, respectivement l'assemblée des

Laurent Vité

délégués, puisse prendre les bonnes décisions.
Enfin, la CoGes a été passablement sollicitée pour réfléchir aux problèmes liés à la crise traversée avec la SPV. Elle a travaillé sur la proposition d'une cotisation à 80 francs (mesure d'impact sur nos budgets respectivement nos activités et prestations aux membres), pour finalement proposer une cotisation à 100 et non pas 80 francs, qui n'aurait pas trop péjoré notre fonctionnement. Par la suite il a fallu revoir le contrat avec l'imprimerie pour l'Educateur, nécessairement différent avec le départ des quelque 2'500 abonnés vaudois.

Le travail de la CoGes se fait au cœur du fonctionnement du SER. C'est elle qui sent battre le pouls du système et qui en assume avec lucidité les soubresauts. Évidemment, elle est souvent là en temps de crise pour tenter de trouver des solutions, parfois avec succès, mais pas toujours. Malgré les propositions de la CoGes, relayées par le comité entre autres, les Vaudois ont quitté le navire. Gageons que ce temps de séparation ne durera pas trop longtemps, et que la commission sera bientôt sollicitée pour le retour de la SPV en nos rangs!

2.4 Rapport du secrétaire général

J.-M. Haller

La gestion courante du SER et de l'Educateur comprend des aspects administratifs au sens large et des engagements à la demande du CoSER. On peut citer entre autres la gestion des comptes, et de la facturation du SER et de l'Educateur, la gestion administrative des 12 salariés, les prises de PV dans différentes séances, la participation aux séances en lien avec l'organisation de manifestations, la recherche de données, la participation au BuCoSER pour la gestion courante des dossiers, des interpellations et sollicitations de toutes sortes. Certains sujets prennent de l'ampleur et nécessitent un investissement particulier. En 2017 on peut citer les dossiers suivants:

Départ de la Société pédagogique vaudoise

Le dossier le plus sensible et le plus émotionnel.
À la demande du CoSER et de la CoGes, une analyse financière détaillée a été réalisée pour déterminer comment répondre à la demande de la SPV qui conditionnait son appartenance au SER à une baisse de la cotisation des membres du SER de plus de 34%.
Des calculs ont aussi été effectués pour évaluer la conséquence financière du départ de la SPV en tenant compte des baisses de recettes et de dépenses liées. Ce travail, commencé à fin 2016 s'est conclu au printemps 2017.
Une fois connue, à fin juin, la décision de la SPV de quitter le SER au 1er janvier 2018, le travail a consisté à gérer les conséquences administratives et associatives de ce départ, notamment:
– la destruction du fichier d'adresses des abonnés de l'Educateur tout en

conservant les prénoms et noms de ceux qui se sont engagés au sein du SER et de l'Educateur, qui doivent demeurer référencés dans les archives des deux sites;
– la négociation avec l'imprimeur d'un renouvellement de contrat avec un potentiel de réduction du nombre d'exemplaires d'au maximum 2500 unités;
– le remplacement des membres SPV impliqués dans les commissions permanentes du SER et les groupes de travail ou commissions externes et internes au SER;
– la préparation du budget 2018 sur la base des nouvelles données. Le constat de la difficulté de déterminer précisément les recettes futures a conduit à reporter la présentation de ce budget à l'AD de printemps 2018;
– la recherche de nouvelles sources de financement et d'économies.

Journée de l'enseignement spécialisé

Durant le 2e semestre, le secrétariat a géré la logistique de l'organisation de la JES 2018, qui s'est déroulée pour la première fois à Fribourg. Son contenu a nécessité la mise à jour du bulletin d'inscription sur le site (4 conférences à choix des participants sur 12) et la location de 13 salles différentes sur le site Miséricorde de l'Université de Fribourg.

Congrès

Le choix et la réservation des salles, l'organisation de la journée ainsi que de l'AD qui a lieu la veille, l'hébergement des délégués/congressistes, notamment, ont nécessité de consacrer du temps ponctuellement et régulièrement durant toute l'année.

Cartes de membre pour les associations du SER

Sur proposition de la SPVal, engagée dans ce projet, il a été décidé de coordonner l'impression de cartes pour les membres des AC avec mention du SER. Ces cartes ont été fabriquées par une entreprise privée qui a offert les coûts de fabrication en contrepartie de l'utilisation du verso de la carte pour sa promotion. Chaque AC était libre d'utiliser ou non cette carte. Ce travail s'est réalisé un peu dans la précipitation à la fin de l'année, un bilan sera dressé au printemps 2018 pour renouveler ou non cette façon de procéder.

Recherche de partenariats commerciaux

Depuis deux ans, des partenariats avec des institutions publiques ou privées sont recherchés afin d'offrir des avantages aux affiliés du SER et/ou aux abonnés de l'Educateur. Ainsi, des conventions ont été signées avec les éditions Auzou, Salt et Jubin Card. Des offres régulières et ponctuelles sont aussi proposées, notamment avant les fêtes de fin d'année.
À souligner que le président s'est aussi impliqué dans cette recherche avec succès!
Les conventions ont une durée limitée et font l'objet d'un suivi et d'un bilan.

Gestion des moyens de communication et d'impression

De nouveaux contrats de téléphonie et de photocopieur ont été signés durant l'année avec des économies à la clef. De plus, une réflexion a été engagée pour investir dans l'utilisation d'un serveur à distance qui devrait faciliter le travail, la mise à disposition des documents à l'ensemble de l'équipe, et leur archivage conséquent et extrêmement important pour l'Educateur.

Nouveau règlement des cotisations

Le règlement adopté par l'AD au mois de novembre a nécessité une mise à jour du gestionnaire d'adresses du site SER-Educateur de manière à pouvoir comptabiliser mensuellement les membres affiliés au SER, abonnés ou non (conjoints) à l'Educateur ainsi que toutes les situations particulières, afin de calculer le plus précisément possible la cotisation des AC.

2.5 Rapport de la Section SER

J.-M. Haller

La création de la Section SER a été approuvée par les délégués lors de l'Assemblée de printemps 2017.
À partir du mois d'août, plusieurs articles et encarts ont présenté régulièrement la Section dans l'Educateur ainsi que sur une page du site SER avec les conditions d'adhésion.
Pour rappel, la Section SER est ouverte aux personnes qui répondent aux deux critères suivants:
– être actif professionnellement dans le monde de l'éducation publique ou subventionnée en Suisse romande;
– être dans l'impossibilité d'intégrer une des associations cantonales membres du SER pour des raisons statutaires.

Une promotion plus importante devra être réalisée en 2018 pour que les personnes partageant les valeurs du SER et intéressées à soutenir son action prennent conscience qu'elles ont la possibilité d'adhérer à cette section.

3. Revue Educateur

3.1 Rapport de la rédactrice en chef

N. Rohrbach

Un regard sur 2017 montre que l'Educateur, comme les années précédentes, a eu à cœur de proposer à ses lecteurs des dossiers aux thèmes variés, couvrant des intérêts divers; certains avec des axes plus pédagogiques/didactiques, d'autres sur les faits de société scolaire – l'un n'empêchant pas l'autre –, d'autres encore commandés par le SER, tel celui présentant la vaste enquête sur la santé des enseignants qu'allait mener la faîtière romande ou ceux présentant

Nicole Rohrbach

la Semaine romande de la lecture et la Journée de l'enseignement spécialisé. L'événement marquant du début d'année a été la sortie en février de notre premier Hors-Série pratique, *Sortir!* : la concrétisation d'un immense travail mené par la rédaction, secondée par le secrétariat, sous la forme d'une belle brochure, rassemblant à la fois des informations pratiques, des témoignages, des idées de sorties avec les élèves, des trucs et astuces et des annonces publicitaires. Le défi initial – réaliser ce Hors-Série et le distribuer sans frais supplémentaires pour l'Educateur – a été relevé avec succès et l'objectif – offrir un outil à nos abonnés – est semble-t-il atteint; les échos ont généralement été très positifs, certaines associations commandant même des Hors-Séries supplémentaires pour les offrir à leurs nouveaux membres.

L'idée d'un second Hors-Série a été lancée, mais le début de sa mise en route montre que la rédaction n'aura peut-être pas le temps, tout simplement, de concrétiser le projet entre les nombreuses tâches à mener qui nous occupent déjà à 100%. Refaire un Hors-Série en plus des tâches courantes implique par exemple d'ajourner encore la mise à jour du site internet de l'Educateur au niveau de ses archives, empêche un développement de la revue sur les réseaux sociaux. Une décision ferme quant à sa réalisation dans l'année sera prise avant l'été.

En plus du Hors-Série, l'Educateur a lancé l'idée de tirés-à-part de ses dossiers pédagogiques, qui pourraient être proposés en abonnements aux étudiants des HEP et autres Instituts de formation. Avec le secrétaire général du SER, nous avons rencontré durant l'automne les directeurs desdits instituts pour leur soumettre l'idée qui a été bien accueillie. Les premières commandes pourraient tomber en 2018.

Un événement évidemment conséquent lors de cette année écoulée: l'annonce du départ de la SPV du SER et donc la «suppression» des abonnements liés à l'Educateur, soit une diminution, d'un bloc, d'environ 20% des abonnés. Un choc. Qui a impliqué par exemple de renégocier le contrat d'impression avec l'imprimerie (perte possible de rabais de quantités, par exemple), de mettre sur pied rapidement une campagne de ré-abonnement, de prévoir si et comment remplacer la présence SPV en partie syndicale. L'évolution est permanente.

3.2 Rapport du comité de rédaction

N. Rohrbach

Toujours davantage en lien grâce au numérique, le comité de rédaction espace un peu ses réunions «physiques»: il s'est réuni en moyenne une fois tous les deux mois. Chacun, à tour de rôle, prend la responsabilité d'un dossier – choisi en équipe, et chacun est aussi toujours disponible pour épauler la rédaction.

Presque immuable dans sa composition depuis plus de 10 ans, le comité de rédaction – Simone Forster, Etiennette Vellas, Christian Yerly, Nicolas Perrin, José Ticon – a été rejoint en fin d'année par Yviane Rouiller, professeure chargée d'enseignement à la HEP Valais.

3.3 Rapport de la responsable publicité et prépresse

S. Malogorski-Défago

Bilan du Hors-Série *Sortir!*

Quel beau résultat! Pour le côté esthétique et pratique, il est exactement comme nous l'attendions, avec des petits détails à améliorer pour le prochain, bien sûr. Mais pour un nouveau projet de cette ampleur, toute l'équipe peut être fière de ce magnifique travail. Les échos des lecteurs et l'impact au sein des annonceurs vont au-delà de nos espérances. Il faut dire que le thème *Sortir!* était très motivant pour tout le monde. Quant aux chiffres, nous ne pouvons qu'être satisfaits du résultat, puisque nous sommes bénéficiaires.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à sa création.

La publicité dans l'Educateur

Boostés par le Hors-Série, les différents thèmes abordés dans les dossiers et la qualité des articles, les annonceurs ont été très présents cette année. Quelques nouveaux arrivants ont diversifié les offres et certains anciens annonceurs ont modifié leur manière de communiquer, soit par le biais d'annonces de formats différents – comme les publireportages – soit par les bannières sur nos sites internet. Nous avons également trouvé de nouveaux partenariats (Salt, Jubin Card, etc.) très intéressants pour les abonnés et membres du SER. Le résultat est donc très positif et les chiffres stables.

Publicité sur les sites www.le-ser.ch et www.revue-educateur.ch

Les bannières publicitaires sur nos sites ont eu beaucoup de succès. Plus une seule place sur les deux carrousels! Des bannières de toutes sortes: offres d'emploi, publicités diverses et liens avec les offres proposées aux abonnés de l'Educateur et membres du SER. Certaines bannières étaient offertes pour remercier les annonceurs fidèles et les nouveaux venus.

Travaux prépresse pour le SER et les associations cantonales

Quelle année riche avec la création de logos, d'affiches et autres nouveaux projets de graphisme tels que: la Section SER, le rapport sur la santé des enseignants, les *SER-infos* et les affiches des évènements annuels comme la Semaine romande de la lecture ou encore la Journée de l'enseignement spécialisé et tant d'autres travaux pour les associations cantonales et nos partenaires.

Perspectives pour 2018

À l'heure où j'écris ces lignes, la prospection a commencé il y a peu.
Le début d'année est propice pour les réservations publicitaires, les budgets viennent juste d'être accordés, reconduits, augmentés ou diminués pour la majorité. Beaucoup d'annonceurs sont encore à l'heure des bilans et réfléchissent à la stratégie de communication 2018 avant de faire leurs réservations. Au fur et à mesure, les ordres d'insertions se remplissent et j'espère que cette année sera fructueuse.

3.4 Rapport administratif

J.-M. Haller

Par numéro, en moyenne annuelle, l'Educateur a été imprimé à 9474 exemplaires.
8640 ont été distribués aux membres affiliés au SER et 470 aux abonnés externes payants. Auxquels il faut ajouter 194 exemplaires offerts ainsi que 170 consacrés à la promotion, à la publicité et aux archives de la revue.
La recette des abonnements externes se monte à 45'049 francs, en hausse de 2,5% par rapport à 2016, alors que le nombre d'abonnés affiliés au SER a diminué de 0,92%.
Le chiffre d'affaire brut de la publicité a atteint 175'310 francs dont le 3,8% provient de la publicité en ligne sur les sites du SER et de l'Educateur.
Ce montant ne peut être comparé à celui de 2016 (+ 11,73%) car le présent exercice a connu la parution du premier numéro Hors-Série de l'Educateur. Imprimé à 10'500 exemplaires, il a connu un succès auprès des annonceurs publicitaires et a contribué de manière conséquente à l'augmentation de ce chiffre d'affaire annuel.
Toutefois, certains annonceurs fidèles à l'Educateur ont renoncé à insérer leur annonce dans les numéros de l'Educateur pour se concentrer sur le Hors-Série. Le constat est que la parution de ce Hors-Série et sa distribution n'ont occasionné aucune perte financière pour le SER et ont même été une source de revenu réel sans être mirobolant.
Le travail administratif de gestion de chaque parution de l'Educateur est un exercice multitâche conséquent:
– Mise à jour du fichier d'adresses durant les quatre semaines séparant deux parutions. Cela nécessite de rechercher les informations pour retrouver l'abonné qui a déménagé sans laisser d'adresse, celui qui est décédé (selon la Poste) mais qui répond au téléphone ou celui qui a changé de nom pour d'excellentes raisons. Les demandes de renseignements adressées aux associations cantonales sont régulièrement infructueuses, celles-ci ayant les mêmes adresses invalidées.
– Envoi des fichiers d'adresses (suisse et étranger) à l'imprimerie.
– Réception des exemplaires adressés au secrétariat général.
– Établissement des factures et envois d'exemplaires aux annonceurs pour l'insertion de leur publicité.
– Envoi d'exemplaires aux auteurs des articles du dossier, les auteurs réguliers étant abonnés gratuitement.
– Archivage des exemplaires dit de «référence».
– Gestion de la facture des frais de port.
– Envoi sous enveloppe aux abonnés à 2 ou 3 exemplaires.
– Envoi des billets gratuits de cinéma aux bénéficiaires.
– Gestion des demandes liées aux offres publiées dans l'Educateur.
– Gestion des modifications annoncées par les abonnés.
– Gestion des exemplaires retournés par la Poste (cf. première puce)
Ce travail est réalisé méthodiquement et efficacement par la secrétaire, Véronique Jacquier Darbellay, qu'elle soit ici remerciée pour son investissement, ainsi que Martine Veuthey durant le premier semestre, puis Sylvie Malogorski en fin d'année qui l'ont assistée.
L'administration de l'Educateur comprend aussi un volet promotionnel qui se décline de différentes manières avec plus ou moins de succès, par exemple: recherche de partenaires commerciaux afin de bénéficier d'offres destinées aux abonnés; recherche de nouveaux abonnés; mise en place d'un abonnement «découverte» de six mois à prix promotionnel.
Cette année a été aussi marquée par la renégociation du contrat avec l'imprimeur, conséquence directe du départ de la SPV.
Suite à la conclusion du contrat pour la fabrication de 7'000 exemplaires minimum, il a fallu aussi se résoudre à augmenter de 4% les prix des abonnements à partir du 1er janvier 2018, fixé à 100 francs pour l'abonnement ordinaire en Suisse. Le bilan de l'impact de ces augmentations sera dressé début 2019.

4.1 Rapport financier

J.-M. Haller

Avertissement

Les lignes indiquées entre parenthèses avec des nombres font référence au P&P, celles avec des lettres au Bilan.
Les nombres indiqués entre parenthèses représentent des montants arrondis à la centaine de francs.

Les comptes 2017 présentent un bénéfice de 5'292,84 francs supérieur de 68'992,84 francs au budget adopté en novembre 2016 par l'AD.
Toutefois, la comparaison entre le déficit du budget et le bénéfice des comptes est à relativiser pour ce présent exercice.
Le budget prévoyait la présence de la SPV parmi les membres du SER en 2018, ce qui s'était traduit par une cotisation à 110 francs (ligne 1) et un don de solidarité à la SVP (lignes 9 et 26) qui ne se sont pas réalisés. La cotisation a été maintenue à 121.50 francs et le don supprimé conformément aux décisions de ladite AD.
De plus, décision a été prise de reporter la totalité des montants des inscriptions à la JES sur l'exercice comptable de 2018, supprimant ainsi les recettes prévues (ligne 11).
À cela, il faut ajouter une modification de présentation des comptes et des budgets concernant le versement des défraiements, frais liés aux déplacements, honoraires, et indemnités versées aux salariés du SER, aux affiliés qui s'engagent dans les commissions internes ou représentent le SER en Suisse ou au plan international et aux auteurs des articles, des dessins et des photos de l'Educateur (lignes 15-15b et 16-16b).
En effet, il apparaît plus pertinent de différencier les frais versés aux salariés de ceux versés aux affiliés qui s'engagent pour le SER et aux auteurs de l'Educateur.

AD SER

Ainsi, les lignes 12 à 14 montrent l'ensemble des dépenses liées à l'engagement contractuel des permanents, du personnel et des membres du comité de rédaction de l'Educateur. La ligne 15, quant à elle, présente les dépenses liées à l'engagement des membres du CoSER, des membres bénévoles qui s'engagent pour le SER et des honoraires aux auteurs, photographes et dessinateurs de l'Educateur.

Pertes et profits

La ligne 14 comprend les frais de repas et de boissons professionnels (6'200), de transports (20'900), de représentation (1'700), de la mise à disposition d'une pièce au domicile par la rédactrice en chef et la responsable graphiste et publicité (4'800), des engagements au plan international (2'500) ainsi que du mandat du vice-président (9'800).
La ligne 15 comprend les frais de repas et de boissons (7'100), les défraiements pour les déplacements (13'800), les indemnités de présence (11'300), celles des rédacteurs cantonaux (14'000), les honoraires de l'Educateur (45'200) ainsi que les frais de logement et de représentation (4'600).
La baisse de recettes constatée à la ligne 1, par rapport à l'exercice 2016, est la conséquence de la baisse globale du nombre de membres des AC du SER de 111 personnes. Celle de la ligne 2 est la conséquence du non renouvellement d'abonnements externes à l'Educateur.
La ligne 3 présente un montant très supérieur à celui du budget suite au versement de l'assurance perte de gain maladie lié à l'absence de moyenne durée d'une des collaboratrices et au versement des frais de courtage de Generali qui augmente d'année en année (8500).
La ligne 5 présente un montant très inférieur à celui du budget, la CoGes ayant renoncé à investir de l'argent dans des fonds financiers au vu des incertitudes liées à la décision de la SPV.
La ligne 20 n'apparaîtra plus dans les comptes, conséquence des nouvelles normes comptables fédérales qui interdisent dorénavant la mention «frais généraux». La plupart des frais prévus au budget sous cette rubrique se retrouvent à la ligne 17, le solde à la ligne 19.
La ligne 22 représente des engagements financiers, conséquences de décisions du CoSER prises en cours d'année, à savoir le soutien aux enseignants grévistes du SAEN (20'000) et à un acompte sur les frais de l'enquête sur le temps de travail (7'500).

Le bilan

Il présente une augmentation de la fortune de 5'292,84 francs et une diminution des réserves de 10'000 francs.
La ligne K a augmenté suite à la décision d'investir dans l'achat d'une nouvelle photocopieuse (5'900) à la place d'un leasing plus cher à moyen terme.
La ligne L représente les soldes de cotisation non versées au 31 décembre.

Cet exercice est le dernier à être positif au plan comptable. Le départ de la SPV a des conséquences financières importantes, ce que montrera le budget 2018 qui sera soumis aux délégués au mois de mai. Des solutions durables pour rééquilibrer les comptes sont déjà à l'ordre du jour de la CoGes et du CoSER, les premières entreront en vigueur dès le 2e semestre 2018.

Pertes et profits 2017

Libellés		Budget	Comptes		Comptes 2016	
			Recettes	**Dépenses**	Recettes	Dépenses
1	Cotisations des AC	964'000	1'040'858.50		1'054'339.00	
2	Recettes éditions	51'000	46'054.04		44'338.74	
3	Recettes publicitaires brutes	185'000	182'373.60		155'350.30	
4	Recettes des activités SER	6'000	24'324.53		13'898.00	
5	Recettes financières	9'000	2'357.35		2'911.44	
6	Prél. réserve manifestations		0.00		10'000.00	
7	Prél. Réserve Educateur		0.00		5'000.00	
8	Prél. réserve logistique		0.00		5'000.00	
9	Prél. réserve syndicale	25'000	20'000.00			
10	Contribution CIIP aux ARE	10'000	10'000.00		10'000.00	
11	Inscriptions JES (ARE en 2016)	13'000			2'260.00	
12	Salaires	587'000		551'537.65		546'910.35
13	Charges sociales	107'500		119'603.15		95'264.85
14	Indemnités/frais salariés			46'260.00		
14b	Indemnités/honoraires	77'000				95'495.51
15	Défraiements/mandataires			96'018.00		
15b	Défraiements	57'000				55'333.06
16	Éditions	293'500		292'936.85		
17	Logistique	52'000		62'774.54		317'988.37
18	Assoc. / Délég. / Solidarité	68'700		68'051.49		72'210.03
19	Evénements (2 AD SER + SRL)			10'779.95		
20	Frais généraux	11'000				11'866.35
21	Investissements (recherches)	25'000		27'623.30		
22	Dépenses extra-budgétaires			27'518.50		
23	JchE+ Bureau coordination LCH-SER			7'571.75		
24	ARE (2017 : attrib. réserve)	10'000		10'000.00		31'101.50
25	150e livre SER					2'000.00
26	Solidarité SPV (Camp. AVS+ en 2016)	25'000				18'995.80
TOTAUX			**1'325'968.02**	**1'320'675.18**	1'303'097.48	1'247'165.82

Récapitulatif

Libellés	Budget	Comptes		Comptes 2016	
Recettes	1'215'000	1'295'968.02		1'270'837.48	
Apport réserves	25'000	20'000.00		20'000.00	
Recettes manifestations	23'000	10'000.00		12'260.00	
Charges personnel	828'500		813'418.80		793'003.77
Charges ordinaires	425'200		442'114.58		402'064.75
Charges manifestations + exceptionnelles	48'000		65'141.80		52'097.30
Solidarité SPV	25'000				
Total produits	1'263'000	1'325'968.02		1'303'097.48	
Total charges	1'326'700		1'320'675.18		1'247'165.82
Bénéfice de l'exercice	**-63'700**		**5'292.84**		55'931.66

Bilan 2017

		Au 31 décembre 2017		Au 31 décembre 2016	
	Libellés	**Actifs**	**Passifs**	Actifs	Passifs
			Capitaux circulants		
A	Caisse	**305.85**		592.85	
B	CCP 1	**267 215.37**		262 190.74	
C	CCP 2	**174 722.20**		204 294.91	
D	CCP Deposito	**203 893.60**		203 893.60	
E	BCV cpte placement	**7 780.90**		7 447.65	
	Total actifs circulants	***653 917.92***		*678 419.75*	
			Capitaux immobilisés		
F	Titres BCV	**36 071.90**		35'532.25	
G	Titres Postfinance	**24 559.45**		23'551.00	
H	Impôt anticipé	**1 395.35**		1'140.15	
I	Mobilier	**9 633.05**		11'112.05	
J	Informatique	**740.95**		3'190.95	
K	Appareils	**5 090.80**		902.20	
	Total actifs immobilisés	***77 491.50***		*75'428.60*	
			Transitoires		
L	Débiteurs transitoires AC-SER	**63 258.00**		20 154.05	
M	Débiteurs transitoires SER	**9 296.60**			
N	Débiteurs Educateurs publicité	**5 249.75**			
O	Actifs transitoires	**608.28**			
P	Créanciers transitoires		**64 808.66**		
Q	Passifs transitoires		**28 830.65**		53 112.50
	Total actifs et passifs transitoires	***78 412.63***	***93 639.31***	*20 154.05*	*53 112.50*
			Réserves		
R	Manifestations SER		**65 816.58**		55 816.58
S	Action syndicale et Solidarité		**66 826.34**		86 826.34
T	Logistique		**15 000.00**		15 000.00
U	Educateur		**5 000.00**		5 000.00
V	Congrès		**50 000.00**		50 000.00
	Total réserves		***202 642.92***		*212 642.92*
			Fortune		
W	Fortune avant P&P		**508 246.98**		452 315.32
X	Bénéfice		**5 292.84**		55 931.66
Y	*Fortune*		***513 539.82***		*508 246.98*
			Synthèse		
	Actifs et Passifs	**809 822.05**	**93 639.31**	774 002.40	53 112.50
	Réserves		**202 642.92**		212 642.92
	Fortune du SER		**513 539.82**		508 246.98
	Fortune totale du SER		**716 182.74**		720 889.90
		809 822.05	**809 822.05**	774 002.40	774 002.40

5.1 CIIP

5.1.a Plénière et secrétariat général

S. Rohrbach

En 2017, aucune rencontre formelle entre le comité du SER et la CIIP n'a été organisée, même pas au niveau de délégations. Heureusement, cette absence a été quelque peu compensée par des rencontres avec le secrétaire général, M. Olivier Maradan.
Le SER a interpellé la CIIP à propos de plusieurs sujets cette année: le droit à l'image, les MITIC, la santé des enseignants et la plateforme ESPER, entre autres. Les réponses sont allées plus ou moins dans le sens de nos demandes. Cependant, des rencontres régulières permettraient certainement d'éviter des échanges de courriers et d'avancer plus rapidement dans certains dossiers.
La CIIP, avec l'arrivée de Mme Cesla Amarelle et de M. Christophe Darbellay, connaît une nouvelle composition, qui devrait donner un nouvel élan à la coordination romande.

Le SER, tout comme LCH, sont hôtes permanents de l'Assemblée plénière de la CDIP. LCH l'est aussi au niveau de la D-EDK, la Conférence des chefs de l'instruction publique de la Suisse allemande. Cette possibilité n'existe plus pour le SER au niveau romand, cela est bien dommage. Espérons que la nouvelle configuration de la CIIP permette une ouverture.

5.1.b COPED

M. Brignoli

La COPED, Commission permanente de la CIIP, est composée de membres des différents départements des cantons ainsi que de représentants de l'IRDP, des HEP et du SER.

Mireille Brignoli

Cette année 2017 a été placée sous le signe du renouveau au sein de la COPED. Outre les nouvelles déléguées du SER, Adrienne Furrer-Mittaz et Francesca Marchesini, plusieurs délégués cantonaux ont changé. Les rapports de force sont toujours de bonne qualité, mais ils restent de force. Nous ne sommes que trois pour représenter et faire vivre les idéaux du SER ainsi que le point de vue des praticiens dans ce qui occupe leur quotidien professionnel: le PER, les MER, les implications du numérique, la FG.
Les profils de connaissances et de compétences ont été un très important dossier pour la COPED qui devait proposer une prise de position et a décidé d'organiser un colloque sur le sujet. Le colloque en date du 10 novembre a réuni un public choisi pour se pencher sur les enjeux et les perspectives autour des profils de connaissances et de compétences. Si la Romandie a su éviter, pour l'instant, l'écueil des profils professionnels d'exigences proposés par d'autres, il n'en demeure pas moins que nombre de questions autour de l'évaluation et la mise en valeur des connaissances et des compétences des élèves et des jeunes en fin de scolarité obligatoire restent ouvertes. Des cantons ont su proposer des outils, toujours perfectibles, pour valoriser les connaissances et compétences acquises. La question de formation de qualité plus que d'employabilité demeure.

L'année 2018 nous promet de belles discussions ainsi que de nouveaux MER. Les enjeux de formation et d'implémentation des MER restent en ligne de mire. S'ouvre aussi un grand chantier de renouvellement des MER en français. Alors vos trois «Drôles de dames», si gentiment nommées, ne risquent pas de s'ennuyer.

5.1.c COPAR

S. Rohrbach

La commission consultative des associations partenaires est un instrument de consultation et de concertation de la CIIP. Cet organe s'est réuni deux fois en 2017. Lors de chaque rencontre, un point est fait sur les questions d'actualité (enseignement des langues, prise en charge des migrants non-accompagnés, résultats de PISA 2015, place de l'informatique dans l'enseignement, chantiers des MER, semaines de la francophonie et des médias 2018...). Les partenaires peuvent apporter leur avis et souhaits, ainsi que présenter leurs activités. Les diverses décisions prises au niveau de la CDIP sont discutées et leurs implications en Suisse romande évoquées. Ces rencontres sont aussi l'occasion de parler des bulletins de la CIIP dans lesquels les partenaires sont invités à s'exprimer. En 2017, le thème du bulletin était les Sciences humaines et sociales.
Les membres de la COPAR ont assisté au colloque de la COPED sur les profils de connaissances et compétences.

C'est à la COPAR que reviendra de traiter l'important dossier de la santé des enseignants suite à la demande que le SER a faite auprès de la

CIIP. Pour le SER, il ne s'agira cependant pas seulement d'échanger et de discuter sur ce vaste chantier, mais bien de trouver des pistes pour agir concrètement et rapidement.

5.1.d CORES

O. Solioz

Les représentants SER à la CORES sont Pierre Graber et Olivier Solioz.
Lors des quatre séances de travail, la commission s'est penchée sur les dossiers suivants:
– le suivi du développement de la plateforme ESPER;
– l'accès et l'identifiant unique par le projet FIDES;
– la validation de ressources numériques et les critères de la BSN;
– les formats numériques des documents en lien avec les MER;
– les ressources cantonales TICE et MITIC;
– les accès pour les enseignants aux plateformes (www.notrehistoire.ch, https://laplattform.ch, www.edumedia-sciences.com);
– la planification et le déroulement de RomandTIC.
Le président de la commission, Elvio Fisler, a également invité des intervenants externes pour des présentations de moyens, de supports, de technologies en lien avec les besoins éducatifs particuliers et les autres thématiques de la commission.
Les premières RN ont été validées en suivant le processus permettant leur intégration dans la plateforme PERMER et dans la BSN. Ces ressources relèvent principalement des objectifs du PER MSN 37 et FG 31.
La CORES a organisé, le 15 novembre 2017 à Yverdon, la journée RomandTIC. L'intégration des MITIC dans l'exploitation des MER SHS a constitué le fil rouge des différentes présentations. Des expériences de bonnes pratiques venant du terrain ont été mises en vitrine.

Olivier Solioz

Le succès de la CORES, en collaboration avec les permanents de la CIIP, s'est concrétisé par la mise en ligne du formulaire pour soumettre des RN www.ciip.ch/Formulaires/Formulaires. Les différentes réserves exprimées autour d'ESPER ont débouché sur le report d'une année par Fribourg de l'introduction des moyens de Math en 1H-2H. Les diversités cantonales ainsi que les décisions politiques sont autant de facteurs qui multiplient les particularités des approches numériques. La place des MITIC, du numérique et de l'informatique dans le PER doit faire l'objet de réflexions communes tant au point de vue des investissements technologiques que pour les formations des enseignants.

5.1.e COLANG

G. Emonet

La COLANG est une commission permanente de la CIIP. C'est un instrument de coordination, d'élaboration et de conseil dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique, du statut et de la place du français et des langues nationales. Elle traite aussi les thèmes de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques, de la promotion de la lecture et du goût de lire en milieu scolaire. La COLANG est organisée en trois sous-commissions: didactique, linguistique et scientifique, culturelle et promotionnelle. Chaque sous-commission se réunit régulièrement pour discuter de ses sujets propres et préparer les deux séances plénières annuelles. En 2017, elles se sont tenues le 24 avril et le 15 novembre et ont permis de faire le point de l'avancement des travaux.

Gaétan Emonet

La sous-commission didactique a pu notamment annoncer que les travaux d'adaptation d'*Italiano subito* pour la Suisse romande vont bon train et que des classes ont été trouvées pour tester une journée puis une semaine d'immersion dans cette langue afin de créer ou de consolider des liens d'échanges avec le Tessin.
La sous-commission linguistique et scientifique a proposé un projet de recherche ambitieux articulé autour des représentations et attitudes des jeunes envers les langues en Suisse et leur enseignement. Cette démarche se doublerait de la reconduite d'une enquête sur l'image des langues.
Enfin, la sous-commission culturelle et promotion a présenté l'état des tra-

vaux de la Semaine de la langue française pour les trois années à venir. Le point crucial reste toujours le relais de l'information et le souci que cette dernière parvienne jusqu'aux destinataires.

La COLANG semble trouver son rythme de croisière avec des propositions concrètes et aborde dans ses travaux des sujets riches et variés. Au terme de ce rapport, je tiens, au nom du SER, à remercier Adrienne Furrer-Mittaz pour sa participation aux travaux de cette commission et saluer l'arrivée de Sandrine Rinsoz pour la remplacer.

5.1.f COCRE

G. Durand

En 2017, la COCRE s'est réunie deux fois, en janvier et en septembre. Lors de la première séance de l'année, la commission a traité des tests nationaux de référence de la CDIP (vérification de l'atteinte des COmpétences FOndamentales, COFO, http://www.cofo-suisse.ch). Il s'avère que des inquiétudes ont été relevées par les membres de la commission et ont été relayées à la commission HarmoS (Kosta Harmos). Notamment, il était question des accès aux données, des délais à respecter pour atteindre les objectifs fixés et de l'amélioration du pilotage de ce type de projet. Par ailleurs, le SER a posé les questions suivantes sur cette thématique à la CDIP qui a apporté des réponses circonstanciées:

– Sur quelle base contextuelle les questionnaires sont-ils construits?
– Quelles années des plans d'études sont-elles prises en compte?
– Quel système de notation est appliqué? 1 point si la réponse est bonne, 0 si elle est fausse? Et les réponses partielles?
– Quels critères permettent de dire si le test est atteint?
– Quelle échelle, quels critères de réussite sont utilisés? Test réussi avec 51% de bonnes réponses ou 91%?
– Comment le test informatisé se déroule-t-il?
– Quelles analyses peuvent être tirées des tests?
– Qui aura les chiffres, les résultats? Les chercheurs pourront-ils travailler avec ceux-ci?
– Le test de math a eu lieu en 2016, que retirer de cette première étape?
– Suite au premier passage en 2016, quelles ont été les modifications apportées pour le test de 2017?

En septembre, la COCRE a traité de la vérification de l'atteinte des objectifs du Plan d'études romand. Malheureusement pour des raisons d'agenda, le représentant SER n'a pas pu participer à cette séance. Un retour plus précis sur cette thématique pourra être publié lors du prochain rapport d'activité.

Gregory Durand

Alors que le mouvement préconisé est d'harmoniser, on en oublie parfois que la réalité du terrain ne peut se plier à une pure et dure analyse statistique. Une réelle prise en compte des paramètres humains (tant pour les élèves que pour les enseignants) est à prendre pour obtenir une photographie de l'école suisse.

5.1.g Conseil Média Formation

O. Solioz

Le Conseil Média Formation ne s'est pas réuni en 2017. Les nombreux changements politiques dans les cantons et les renouvellements à la direction de la RTS en sont la cause.
L'activité du CMF se résume donc à la conférence de presse du 23 mars 2017 à Berne. Le bilan de la 14ème Semaine des Médias à l'École ainsi que les bénéfices de la convention de collaboration entre la CIIP et la RTS ont occupé la une de cette matinée.
Pour la suite, après stabilisation des agendas, la prochaine séance est déjà prévue pour mars 2018. La direction du CMF a été confiée à la conseillère d'État vaudoise, Cesla Amarelle, qui représentera la CIIP, et Pascal Crittin sera le répondant pour la RTS.

Le CMF met en relation les autorités scolaires et les services publics représentés par la RTS. Un lien étroit doit être conservé pour permettre d'étendre les offres pédagogiques de ressources numériques et médiatiques en lien avec l'éducation aux médias, du PER et les MER. Il est à relever que la décision de la CIIP de changer les dates de la Semaine des Médias à l'École implique un vide pour l'année scolaire 2017-2018. J'espère que l'année 2018 permettra à la CIIP et à la RTS de promouvoir, à large échelle, les multiples ressources proposées pour les élèves, les enseignants, mais également pour la société civile.

5.1.h Groupe de liaison du CMF

O. Solioz

Les membres de ce groupe assurent la continuité et la permanence du travail autour des dossiers du CMF. Tanya Chytil et Nathalie Hof dynamisent les créations de la RTS pour tous les projets en lien avec l'éducation, la formation et l'enseignement. Le site www.rts.ch/decouverte prévoit un volet «Enseignant» qui oriente les collègues vers les ressources adaptées à leurs besoins.
Les représentants de la CIIP, Jacques Déboeuf et Christian Georges font le lien entre les ressources RTS, les MER, le PER et alimentent les sites www.ciip.ch, www.plandetudes.ch, www.e-media.ch, www.semaine-desmedias.ch. Pour cette dernière manifestation, un groupe de travail spécifique sélectionne des activités adaptées pour les élèves des cycles 1-2-3.

La RTS s'engage à renforcer et à multiplier géographiquement ses offres d'ateliers découvertes ou pratiques en Suisse romande.
De nouvelles impulsions sont possibles grâce à la participation du Centre de Formation au Journalisme et aux Médias. La première collaboration concerne la refonte de la brochure «Presse et Actualité».
Le SER est représenté par Frédéric Hiltbrand (qui cèdera sa place à Claire Spring) et par Olivier Solioz. Ils attendent les avis et les propositions des enseignants pour proposer des sujets à la RTS pour les prochains dossiers RTSDécouverte.

Le défi pour les enseignants réside dans le fait de diversifier les ressources et les supports de cours pour varier leur enseignement en lien avec les MER et les objectifs du PER. Dans ce cadre, les offres de la RTS sont des mines d'or. Chaque enseignant doit profiter des fruits de la collaboration RTS-CIIP-SER. Le SER transmet régulièrement des informations à ses membres par l'intermédiaire de l'Educateur et de son site www.le-ser.ch.

5.1.i FORDIF

J.-M. Haller

Les trois séances en plénière et le groupe de travail mis en place ont permis de suivre d'une part l'évolution de la formation des directeurs et la coordination de l'information auprès des personnes intéressées par les sessions futures du CAS et du DAS et, d'autre part, de prendre connaissance et puis position sur le rapport de l'IRDP consécutif à l'enquête menée auprès des personnes formées, afin de connaître leur perception de la qualité de la formation et de son adéquation par rapport à leur contexte professionnel.
Concernant le MAS, le constat est sans appel: aucune session n'a été organisée à ce jour, le nombre de personnes intéressées étant trop faible.
Pour rappel, si les cantons en principe financent le CAS, ils sont peu nombreux à contribuer au coût du DAS, et s'ils le font c'est uniquement pour les cadres du secondaire II! Cela implique que la personne en poste à responsabilité doit supporter l'entier de la charge financière et de l'investissement en temps pour achever la 2e partie de la formation.
Dans ce contexte, il est compréhensible d'avoir très peu de personnes intéressées par le MAS.

De plus en plus de voix se font entendre pour que les directeurs acquièrent au minimum le DAS pour exercer. L'idéal est que les départements demandent à leurs collaborateurs de suivre cette 2e phase de la formation en en supportant le financement.

5.1.j CAHR

J.-M. Haller

Les permanents du SER ont eu régulièrement des contacts avec la présidente du CAHR, dans différents contextes et ont rencontré en séance les directeurs et recteurs membres de ce conseil académique des Hautes Écoles romandes, pour traiter principalement de la question de la formation des enseignants.
Nicole Rohrbach et le soussigné les ont aussi rencontrés à une reprise pour discuter des collaborations possibles concernant la rédaction et la participation aux dossiers pédagogiques, pour leur participation au sein du comité de rédaction de l'Educateur et pour discuter du projet d'abonner les étudiants des HEP au «Dossier de l'Educateur», un tiré-à-part de 16 pages du dossier pédagogique de la revue. Les réponses et évolutions se concrétiseront en 2018.

5.2 Autres associations, fondations, institutions

5.2.a CLACESO

S. Rohrbach

La collaboration avec la CLACESO se fait principalement lors d'échanges informels entre les représentants du SER et les membres du comité de

celle-ci lors de séances où les deux associations sont représentées, ceci particulièrement au niveau fédéral entre le vice-président de la CLACESO, Gérard Aymon, et Samuel Rohrbach. En 2017, une rencontre «officielle» s'est tenue à Yverdon. Lors de celle-ci, les dossiers suivants ont été abordés: formation des enseignants, reconnaissance des diplômes (la CDIP revoit ce règlement, le SER et la CLACESO y sont représentés), la place des MITIC dans le PER, l'intégration, la santé des enseignants et la formation des directeurs. On peut dire que sur ces dossiers, les deux associations ont des points de vue convergents.

La collaboration entre nos deux associations est bonne même si elle pourrait, il est vrai, être renforcée, en particulier pour donner plus de poids à la voix romande dans certains dossiers au niveau de la CDIP.

5.2.b FAPERT

S. Rohrbach

En 2017, aucune rencontre officielle n'a eu lieu entre les deux associations sans pour autant qu'elles soient en froid, au contraire. Les rencontres informelles ont suffi.
Le SER a participé activement au colloque que la FAPERT a organisé le 29 avril sur le thème du choix professionnel des élèves. Lors de cette journée, Jean-Marc Haller a pris part à une table ronde et Alejandro Berrios a présenté le point de vue des enseignants et sa pratique personnelle dans son collège.

Concernant la collaboration des deux associations avec la version francophone du journal Eltern Magazin (Fritz und Fränzi), celle-ci n'a pas abouti puisque l'éditeur a renoncé à son projet d'implantation de ce média en Suisse romande.

6.1 CDIP

6.1.a Plénière et Secrétariat général

S. Rohrbach

Lors des trois assemblées plénières annuelles, dont celle de deux jours qui s'est tenue à Zurich, les conseillers d'État ont pris de nombreuses décisions. Il serait fastidieux et pas forcément judicieux de toutes les citer ici.
La réunion de mars a été marquée par le départ du secrétaire général Hans Ambühl. Celle de juin a vu Monika Maire-Hefti être élue vice-présidente de la CDIP, et Cesla Amarelle nommée dans diverses commissions. C'était aussi la dernière séance pour Anne-Catherine Lyon et la première pour Christophe Darbellay. Lors de cette séance, l'Assemblée plénière de la CDIP a mis à jour et complété sur quelques points son programme de travail actuel, qui porte sur la période 2015–2019. Elle a décidé de faire réaliser avec la Confédération, dans le cadre du rapport 2018 sur l'éducation, un rapport complémentaire consacré à la pédagogie spécialisée. Le projet d'élaborer avec la Confédération une stratégie pour la promotion des échanges et de la mobilité est également venu compléter le programme de travail. Les directeurs de l'instruction publique y ont encore ajouté le projet de simplifier la reconnaissance des diplômes d'enseignement des degrés préscolaire/primaire, du degré secondaire I et des écoles de maturité en réunissant les différents règlements en un seul. Ce groupe de travail n'a pas chômé, puisqu'en sept séances, il a réussi à rendre son rapport qui sera mis en consultation en 2018.
En automne, l'Assemblée plénière a adopté les recommandations sur l'enseignement des langues, approuvé une stratégie commune avec la Confédération sur les échanges et la mobilité et s'est prononcée en faveur de l'enseignement de l'informatique au gymnase (qui avait fait l'objet d'une consultation durant l'été). La CDIP a en outre chargé le secrétariat général d'élaborer avec swissuniversities des propositions concernant la formation des enseignants.
Le Comité de la CDIP a ouvert cette année une procédure d'audition sur le règlement de reconnaissance des certificats délivrés par les écoles de culture générale (révision totale) et sur le plan d'études cadre pour les écoles de culture générale (actualisation).
Au niveau du Secrétariat général, la nouvelle secrétaire générale, Susanne Hardmeier, a accepté de rencontrer régulièrement les présidents des deux faîtières d'enseignants afin de suivre ensemble les dossiers. Deux rencontres officielles ont ainsi eu lieu en neuf mois.

Un souffle nouveau sur la CDIP. C'est l'impression qui est ressentie depuis quelques mois dans les milieux de la formation suisse. Et c'est une bonne impression.

6.1.b Bilan du système de reconnaissance de diplômes

S. Rohrbach

Lors de l'Assemblée plénière de juin, les directeurs de l'instruction publique ont décidé de simplifier la reconnaissance des diplômes d'enseignement des degrés préscolaire/primaire, du degré secondaire I et des écoles de maturité en réunissant en un seul les différents règlements. Un groupe de travail réunissant des représentants des HEP, des services cantonaux, des associations de directeurs, LCH et le SER, s'est réuni sept fois et a déposé son projet mi-décembre.

Celui-ci sera mis en consultation ce printemps.

Les enjeux liés à ce projet de règlement sont importants, particulièrement en lien avec la formation en Suisse romande. La formation primaire avec un titre permettant d'enseigner toutes les branches dans les deux cycles a été remise en question. La consultation de ce printemps sera donc importante.

6.2 Agence éducation 21

6.2.a Conseil de fondation

S. Rohrbach

En 2017, la fondation éducation21 a continué d'œuvrer en faveur de l'éducation au développement durable. Sur mandat des cantons, de la Confédération et de la société civile, éducation21 soutient la mise en œuvre et l'ancrage de l'EDD au niveau de l'école obligatoire et du secondaire II.
Outre ses missions de base, éducation21 a mis cette année un accent sur la formation professionnelle. Un premier projet a été terminé avec succès. La demande de financement d'un second projet sera déposée tout prochainement auprès du SEFRI. Ce projet consiste en l'élaboration d'un guide pour les réformes des professions. Son objectif est de sensibiliser les organisations du monde du travail de manière à ce qu'elles intègrent les compétences EDD dans les profils de qualifications et les plans de formation.
Cette année, la fondation a dû aussi fournir un rapport d'évaluation demandé par les Mandants (les offices de la Confédération), comme cela est prévu à intervalle régulier. Les Mandants ont conclu l'évaluation d'éducation21 en émettant une analyse bien fondée apportant un réel soutien à la fondation. Ce rapport tire un bilan positif des actions et du fonctionnement d'éducation21. Il montre aussi des potentiels d'optimisation, notamment en ce qui concerne la notoriété de l'EDD et d'éducation21.
Dans un courrier, suite à sa visite institutionnelle annuelle, la DDC a également qualifié de positifs le développement, l'impact et la qualité des prestations d'éducation21.
Malheureusement, le Conseil de fondation a aussi appris la démission du directeur, Jürg Schertenleib. Il s'agit donc de lui trouver un successeur tout aussi compétent.

Alors qu'éducation21 se trouve à l'aube d'un nouveau programme de prestations (2019-2022), les enjeux dans la nomination du nouveau directeur sont nombreux. Une personnalité reconnue de tous devrait être la clé de la promotion de l'EDD.

6.3 Autres associations, fondations, institutions

6.3.a LCH

S. Rohrbach

La collaboration avec LCH ne cesse de s'intensifier, tout en réussissant à garder nos spécificités respectives. Cette collaboration concerne aussi le niveau international: le SER représente les collègues suisses au comité du CSSE par exemple.
Les consultations au niveau suisse, celles de la CDIP ou celles du SEFRI pour le domaine de la formation professionnelle, sont discutées entre les deux faîtières afin d'éviter un antagonisme trop important. Cette année, la formation professionnelle 2030, l'informatique au gymnase, le règlement des ECG en sont des exemples. Cette coordination s'est aussi faite sur le dossier de l'enseignement des langues, pour lequel les deux associations sont intervenues ensemble auprès de la secrétaire générale de la CDIP. Le SER et LCH ont d'ailleurs obtenu des rencontres régulières avec Mme Susanne Hardmeier.
Des prises de positions communes ont aussi été rédigées et envoyées aux médias. Ainsi, le bureau de coordination SER-LCH a écrit au SEFRI à propos de l'organisation des concours des métiers (SwissSkills, EuroSkills, WorldSkills) et de la participation des apprentis suisses à ceux-ci.
Nous organisons aussi ensemble la Journée suisse de l'Éducation. Le thème de cette année, la santé des enseignants, a été l'occasion de rédiger une prise de position et des revendications, ainsi qu'un document de stratégie commune.

Il est vraiment agréable de travailler avec les membres de LCH. Même si nos avis divergent parfois, l'école romande n'est pas pareille à celle vécue de l'autre côté de la Sarine, la collaboration se fait dans un grand respect. Ce qui est aussi dû à la personnalité et aux qualités des représentants de LCH.

6.3.b Collaboration SER/LCH avec USS et Travail.Suisse

S. Rohrbach

Le rapport d'activité précédent le disait: «Cette collaboration montre son utilité.» Les travaux de cette année le confirment: les discussions avec ces deux faîtières qui ont un réseau de lobbying au niveau fédéral sont plus que jamais nécessaires. Elles s'écartent d'ailleurs des sujets du ressort de la

Berne fédérale, comme par exemple la politique des langues, pour s'attarder aussi sur des sujets en lien avec la CDIP, le règlement de reconnaissance des diplômes par exemple, ou pour concerner des dossiers de politiques sociales, comme la RIE III. Ensemble, nous comparons nos arguments et arrivons même à proposer des pistes de réponses lors de consultations, comme celle concernant la formation professionnelle 2030. Ces quatre journées de travail annuelles prennent aussi en compte les dossiers traités par les Chambres fédérales lors des sessions. Un tableau de l'évolution des motions et autres interpellations est tenu à jour et nous permet d'être quelque peu proactifs.

Cette collaboration porte ses fruits, qui doivent encore un peu mûrir pour pouvoir être utilisés dans toutes les situations. La reconduction du contrat avec l'USS et Travail.Suisse se posera en 2018. La réponse devrait être favorable.

6.3.c Ebenrain et Intergroupe parlementaire

S. Rohrbach

La Conférence Ebenrain regroupe douze faîtières syndicales au niveau national, dont l'USS, Travail. Suisse, LCH et le SER. Elle est divisée en quatre groupes de travail, sur les assurances, les assurances sociales, l'éducation et le service public. Elle traite de tous les dossiers des Chambres fédérales qui influencent les conditions de travail des employés. Le début de l'année a vu les syndicats membres de cette conférence mener une importante campagne contre la RIE III. Le reste de l'année a été bien plus calme. Des réunions avec les parlementaires, les intergroupes parlementaires, ont été organisées lors des sessions des Chambres fédérales. Celle d'automne a réuni les intergroupes Travail et Migrations car le thème portait sur l'intégration des réfugiés sur le marché du travail.

Ebenrain est un véritable espace de dialogue, d'échanges et de coordination entre les faîtières syndicales suisses. En tant que syndicat romand, pour le SER cette ouverture vers la Suisse est essentielle.

6.3.d SSPES

S. Rohrbach

La collaboration avec la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire se poursuit. De nombreux échanges à propos de consultations en lien avec le secondaire II ont eu lieu avec la présidente de la SSPES, Carole Sierro. Dans le dossier de la reconnaissance des diplômes, le SER a demandé l'avis du comité de celle-ci. De même, la SSPES a participé à l'enquête du SER sur l'état de santé des enseignants. Une collaboration s'est aussi mise en place au niveau des revues respectives. Celle-ci a déjà vu un article du SER paraître dans les pages de *Gymnasium Helveticum*, la revue de la SSPES.

Les enjeux au secondaire II sont importants pour nos deux associations. La collaboration indispensable qui en découle va faire l'objet d'une convention.

6.3.e Fondation CSPS

J.-M. Haller

Le Centre suisse de pédagogie spécialisée publie une revue en français et souhaite qu'un représentant du SER fasse partie de la commission qui initie les contenus rédactionnels. C'est principalement par ce biais que le SER est en lien avec le CSPS.
Le poste est actuellement vacant et l'appel est lancé pour trouver la personne intéressée par les questions rédactionnelles.

6.3.f Jeunesse et Économie

S. Rohrbach

Jeunesse et Économie développe de nombreuses activités. Malheureusement, elles ne sont pas assez connues en Suisse romande, en dehors du projet *La jeunesse débat* qui trouve, année après année, une plus grande place dans nos cantons et nos écoles. Le développement de ces activités devrait se faire désormais plus activement. En effet, Jeunesse et Économie a décidé de fusionner avec l'association Young.Enterprise.Switzerland. Appelée Youth.Economy.Switzerland (YES), la nouvelle association continuera de proposer les mêmes activités avec le soutien du SER qui est d'ailleurs représenté au sein du conseil d'administration par Samuel Rohrbach.

Les différentes activités de Jeunesse et Économie, qui seront reprises par YES, trouvent un écho positif chez les collègues et méritent d'être plus connues.

6.3.g Alliance PSE

J.-M. Haller

Le SER et LCH font partie du comité de cette Alliance qui réunit vingt acteurs institutionnels et associatifs du monde de l'Éducation. L'assemblée générale se tient à la mi-janvier et permet de définir l'accent sur lequel porteront les efforts durant l'année.
Ainsi, en 2017, il a été décidé de réunir

des éléments tirés d'études scientifiques sur la question du lien entre la santé des professionnels et la réussite scolaire des élèves. Ce document servira de base à la constitution d'un argumentaire à l'intention des instances politiques et des responsables de l'instruction publique en Suisse
Le but principal de l'Alliance est de communiquer des informations entre les acteurs, de coordonner les actions menées et d'imaginer des projets communs. Le peu de moyens financiers à disposition conduit l'Alliance à privilégier les synergies et à faire connaître ce qui fonctionne plutôt que de réinventer la roue. Ce qui est de bon augure.

6.3.h swissuniversities

S. Rohrbach

Deux rencontres entre les représentants des faîtières d'enseignants et celles des directeurs ont été organisées par la chambre des HEP de swissuniversities en 2017. À chaque fois, les échanges ont été nombreux et forts instructifs. Lors de la première réunion en février, les débats ont porté sur le règlement de reconnaissance des diplômes, sur la stratégie et les actions des HEP, sur le Prix suisse des écoles et sur deux dossiers repris aussi en décembre: la formation initiale des enseignants et les perspectives de carrière. Lors de cette deuxième rencontre annuelle, les participants ont aussi parlé de la charte LCH sur le sponsoring dans les écoles.

Dans le dossier de la formation initiale des enseignants primaires, les participants ont convenu qu'il serait opportun de créer un groupe de travail au niveau suisse sur ce dossier. Le master est une évidence, il reste à trouver comment y arriver.

6.3.i Formation professionnelle

R. Segalla

Au niveau de la formation professionnelle, plusieurs dossiers ont occupé le CoSER en 2017.
Ainsi, le SER a répondu à la consultation du SEFRI sur la Maturité professionnelle en cours d'apprentissage (dite intégrée, MP1): flexibilisation de la mise en œuvre dans les écoles professionnelles.
Le SER a d'abord posé un constat: pour la MP intégrée, le nombre d'élèves stagne voire diminue. En contrepartie le modèle MP post-CFC est en constante progression et récupère une partie des étudiants qui se destinaient à la MP intégrée.
Pour le SER, avec la flexibilité du temps d'étude proposée, les absences des étudiants MP pourront être considérablement réduites et la MP intégrée deviendra intéressante pour les entreprises. Mais attention, la flexibilité ne doit pas se faire au détriment des étudiants ou de leurs parents. Il faudra veiller dans le contrat d'apprentissage, au respect des normes de salaires et du temps en et hors entreprise consacré à la MP. Une convention MP par association professionnelle pourrait être discutée et négociée. Les aménagements proposés doivent aussi intégrer le point de vue des enseignants et de leur expérience ainsi que celle des formateurs en entreprise et des cours CIE, afin qu'ils puissent être inclus dans des essais pilotes. Ces expériences devront faire l'objet d'études au niveau fédéral, régional, voire cantonal, afin de partager les bonnes pratiques et les solutions les plus efficientes.
Le SER a aussi suivi les travaux de réflexion «Formation professionnelle 2030».
L'idée est née lors des Journées des partenaires de la formation professionnelle de mars 2016, avant de

Roberto Segalla

prendre forme en avril à l'occasion du Sommet de la formation professionnelle: la formation professionnelle suisse a besoin d'une vision 2030, ainsi que de lignes directrices de la stratégie qui reposent sur une large base.
Une première version de la vision et des lignes directrices de la stratégie a été élaborée lors des Journées des partenaires de la formation professionnelle des 16 et 17 mars 2017 lors desquelles le SER était représenté par Roberto Segalla, membre du CoSER. Les 160 participants, représentant la Confédération, les cantons, les écoles, les organisations du monde du travail et les syndicats, ont collaboré activement sur ce thème à cette occasion. Les résultats des Journées des partenaires sont disponibles sur www.formationprofessionnelle2030.ch.
Lors de ces journées, le dossier des crédits ECVET (*European Credit system for Vocational Education and Training* / système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels mis en place en 2009) a aussi été abordé. Il s'agit de mettre en place en Suisse un système de reconnaissance similaire au système ECTS au niveau de la formation professionnelle, ce qui permettrait le suivi et la reconnaissance des apprentissages et des formations

et ainsi, faciliter la mobilité et la comparaison des parcours en Suisse et avec les pays qui nous entourent. Depuis plusieurs années, le SER suit ce dossier au niveau européen et est prêt à intervenir lors de sa mise en place en Suisse.
Suite à ces journées, le SER a donné une réponse lors de la consultation sur les lignes directrices de cette vision 2030.

Un second round sera effectué ce printemps les 20 et 21 mars 2018. À noter que nous ne sommes pas conviés à la journée du 20 lors de laquelle certaines stratégies seront mises en place.

7 Implication au plan international

7.1 Fondation CPA

J. Stolz

CPA a mis les bouchées doubles pour arriver à mettre en place le changement de paradigmes de la formation CPA en bouleversant tout le concept des stages. Très brièvement quelques changements significatifs:

Les activités en Suisse

Il me tient à cœur de rendre hommage à la cheville ouvrière de CPA, notre secrétaire générale Marie-Thé Sautebin, qui a construit le nouveau concept CPA, c'est elle qui a conduit le conseil exécutif CPA et les SEM 13 et SEM 17 épaulé par Fredy Franzoni; tous deux sont formateurs d'adultes. Il a été nécessaire de réunir trois séances du conseil de la Fondation CPA (six membres), sept journées du conseil exécutif (quatre membres) et trois journées de formation pour les volontaires (quinze à vingt-deux personnes).
Les élections au conseil de Fondation: Josy Stolz, présidente (Alain Bonvin étant parti pour un congé sabbatique), John Christin, vice-président et trésorier.

Les activités en Afrique se sont déroulées ainsi, pour cette année de changement: trois stages d'été à Kinshasa en RDC et à Sokodé et Dapaong au Togo. Un séminaire de formation à la conduite de projet à Lomé au Togo (selon notre concept de nouveau partenariat, NP).
CPA n'avait pas le choix si nous voulions continuer nos projets, la diminution drastique de financement nous a obligé à réduire notre aide financière, cela n'a cependant pas empêché chacun d'entre nous de mettre nos compétences individuelles à profit pour l'amélioration des conditions de nos partenaires africains.

2017 clôt une longue histoire de coopération en matière de pratique professionnelle grâce à une aide financière et pédagogique conséquente entre CPA et ses partenaires en Afrique. Des milliers de personnes ont été impliquées durant ces soixante années, dont non seulement des élèves, des enseignants, des formateurs, des coordinateurs de stages et les volontaires suisses, mais aussi les autorités scolaires et politiques et les bailleurs de fonds. Si nous changeons de paradigmes, nous ne faisons pas table rase des mines de savoirs et des compétences partagées durant toutes ces années de coopération, les objectifs généraux restent inchangés: la formation continue des enseignants primaires, l'apprentissage par la pratique en plaçant l'apprenant au centre. L'échange de compétences avec les volontaires reste au cœur de l'action, avec des rencontres de formation N-S et S-S. **«Faire de l'expérience un savoir transmissible» est au cœur de nos actions.**

Toutefois un renouvellement de stratégie s'imposait pour déconstruire la dépendance des partenaires africains à l'égard des fonds venus du Nord d'une part et pour construire d'autre part une capacité endogène à conduire de manière autonome leurs projets éducatifs. CPA a défini les règles d'un nouveau partenariat afin de répondre au mieux aux besoins des partenaires. Les démarches entamées en 2016 (suite à de longues réflexions depuis 2011) ont abouti en été 2017 à l'organisation d'un séminaire (SEM 17) qui a réuni sept organisations candidates (vingt et une personnes) de cinq pays pour un partenariat avec CPA.
De ces sept nouvelles équipes (deux anciennes et cinq nouvelles), trois ont été retenues pour que CPA les accompagne dans ce Nouveau Partenariat en 2018, les autres pour 2019.

CPA plus visible

Êtes-vous intéressés à suivre les activités de CPA? Le site réactualisé par F. Flückiger vous renseignera.
CPA travaille également conjointement avec l'IE et le CSFEF à la recherche de partenariats avec diverses ONG's et institutions, ou encore avec l'Uni de Genève et des syndicats partenaires. Une nouvelle association qui travaille en Suisse et à Haïti a par ailleurs contacté CPA pour une nouvelle coopération. Un beau défi aussi!
Malgré les difficultés à surmonter encore, CPA reste confiant et optimiste en l'avenir.

Josy Stolz

7.2 IE — IE Europe — CSEE

S. Rohrbach

Au niveau international, l'année 2017 n'a pas été marquée par des congrès ou des conférences auxquelles le SER a pris part. Ce n'est pas pour autant que l'Internationale de l'Éducation et le Comité syndical européen de l'éducation (IE Europe) n'ont pas continué leurs travaux, bien au contraire. Au niveau européen, le dossier des accords commerciaux a bien occupé chacune des deux réunions du comité. Mais malheureusement, le dossier de nos collègues turcs, victimes des purges et de brimades, s'est aussi invité aux réunions.

Le SER s'est engagé pour soutenir nos collègues turcs, suite à la demande de l'IE, en écrivant au président Erdogan. Ainsi un courrier du SER est parti en mars pour demander de cesser la «chasse aux sorcières» à l'encontre des employés de l'éducation.

Nous avons aussi soutenu nos collègues moldaves dans leur lutte concernant leurs conditions de travail en écrivant au Premier ministre, là aussi sur demande de l'IE. De même, nous avons écrit aux autorités iraniennes pour demander la levée des accusations non fondées retenues contre notre collègue M. Abdi et la suspension immédiate et inconditionnelle de sa condamnation, ainsi que le respect des droits humains et syndicaux fondamentaux de tous les travailleurs et fonctionnaires iraniens.

Le SER participe dans la mesure de ses moyens aux campagnes de soutien et de pression de l'IE. C'est aussi un moyen d'exprimer notre solidarité.

7.3 CSFEF

J. Stolz

Plus que jamais, l'école africaine est en proie à de dramatiques conditions d'enseignement entre la guerre, la famine, la précarité, le manque de moyens, le manque de matériel, des enseignants trop peu formés, souvent mal ou pas payés, des classes pléthoriques,… la liste est longue.

La réunion du bureau du CSFEF a eu lieu du 26 au 28 octobre 2017 à Dakar, Sénégal. Elle a été précédée par la rencontre francophone sur la privatisation et la marchandisation de l'éducation. Le bilan de cette rencontre a nourri des échanges qui ont abouti à la décision de continuer la réflexion et les actions en défendant la déclaration de 2016 à Antananarivo, à Madagascar.

Le CSFEF étudie la possibilité de lancer une vaste étude, avec recherche scientifique à l'appui, sur la privatisation et la marchandisation de l'école.

Les points forts du comité du CSFEF ont été les témoignages au sujet des réalités vécues par les collègues dans les différentes régions francophones du globe. Nous pouvons retenir que la situation en France reste inquiétante, la mise en place des réformes par le nouveau gouvernement Macron demandant à être prouvée. Le Canada a une politique de réussite éducative soutenue par le ministre Trudeau, dans laquelle la petite enfance est privilégiée. L'objectif à atteindre est prévu pour 2030.

À Maurice, le syndicat est bien organisé pour être entendu par le gouvernement, une confédération syndicale a été créée ce qui permet le dialogue avec les partenaires. À Madagascar, la situation s'est encore dégradée, au problème de la précarité extrême se sont ajoutés ceux de la sécurité, du cyclone, qui a amené la peste.

Au Sénégal, le problème de la dispersion syndicale est problématique. Les luttes intestines affaiblissent les enseignants.

Au Burkina, une grande victoire des syndicats est à relever: tous les contractuels sont passés fonctionnaires, ce qui donne une certaine sécurité aux enseignants. Cependant, les problèmes de sécurité causés par Al Qaïda et Boko Haram (qui signifie école illicite) sont très présents. Au Niger, une dramatique réalité a été relevée lors d'une évaluation sur les compétences des contractuels qui a conduit à la radiation de quelque 8000 employés (sur 20'000), leurs résultats étant catastrophiques. Même situation au Bénin où les directeurs ont été évalués et virés suite à leurs résultats tellement mauvais. Les résultats des étudiants de Mauritanie sont tellement faibles que moins de 10% passent leur bac. Au Mali, la menace terroriste pèse toujours sur l'école, particulièrement au Nord. En côte d'Ivoire, il y a pléthore d'élèves.

En Afrique Centrale, la corruption est omniprésente. L'attente des élections en RDC devient insupportable, le pays est en déliquescence. Les viols, les tueries, les exécutions sommaires font partie du quotidien. La rentrée scolaire a été retardée, la mise en place des examens d'État rencontre de gros problèmes. La violation des droits syndicaux est courante. 145'000 enseignants ne sont

pas payés, seules des avances sont faites et il faudra compter 29 ans pour procéder aux remboursements. Les taxes d'inscription à l'école explosent! Les problèmes sont tels que le gouvernement souhaite passer à l'enseignement privé!
En Algérie, la nécessité criante d'une réforme éducative est lancée par les syndicats. En Tunisie également, de grandes tensions émergent au sein de l'éducation, et l'on peut observer une montée des partis de droite et de la religion islamiste. Fort heureusement le ministre a été limogé et il semble que son remplaçant soit plus à sa place. D'autre part, un processus de réforme est repris. Des étudiants reprennent le chemin de la formation des sciences de l'éducation. Au Maroc, la situation économique est catastrophique, la situation éducative est déplorable, la pléthore d'élèves est un signe.
Afin de pallier la grande pénurie des enseignants, une parade douteuse a été trouvée en supprimant certaines branches d'enseignement et en réduisant les horaires. L'État se voile la face, le chômage et la pauvreté risquent de déstabiliser le pays. Ce qui précède ne représente qu'un petit aperçu.
Aussi, le comité du CSFEF a pesé le pour et le contre quant à sa participation au mécanisme de consultation du PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN) pour l'évaluation des enseignants dans une quinzaine de pays africains. Une consultation des syndicats concernés a été lancée.
Une réflexion plus large sera faite concernant la lutte contre la radicalisation et l'éducation aux médias et des propositions d'actions seront discutées lors de la prochaine rencontre. Le Panorama portera principalement sur la santé des enseignants au travail. Une collaboration étroite avec le Réseau Éducation et Santé est déjà entreprise par un groupe de travail
Pour conclure, on relève une réelle inquiétude généralisée au sujet du renouvellement syndical associée au repli identitaire.
De même que la défense du français, il faut penser à une représentation forte des francophones à l'IE. Un protocole IE-CSFEF devrait être de rigueur.
La prochaine rencontre du bureau du CSFEF se tiendra à Bucarest, en Roumanie, du 26 au 29 avril 2018. L'ordre du jour s'annonce d'ores et déjà dense.

7.4 Collaboration avec d'autres syndicats

S. Rohrbach

Au niveau suisse, les collaborations avec les autres syndicats se font par l'intermédiaire d'Ebenrain ou du bureau de coordination SER-LCH. De nombreux échanges ont aussi lieu avec les responsables syndicaux rencontrés lors des réunions européennes, en particulier avec nos collègues français, italiens, espagnols et portugais.

Christian Yerly

8 Événements et manifestations

8.1 Semaine romande de la lecture

Ch. Yerly

Semaine romande de la lecture 2017: *À travers les langues et les pays, osez lire et dialoguer!*
C'est avec un titre invitant à franchir les barrières et les pays – pour oser lire et dialoguer avec l'autre, l'ailleurs et le différent tout proche ou lointain – que la SRL 2017 et son groupe de pilotage ont proposé diverses activités regroupées sur le site interactif (tenu par G.Pasquier) et promues grâce à l'Educateur et une superbe affiche: d'un accent différent à reconnaître chaque jour, en passant par des extraits du *Petit Prince* dans les langues les plus courantes, en longeant des frontières avec *Frère Jacques*, les onomatopées et les cris d'animaux, en utilisant d'autres alphabets et écritures, ou en découvrant l'histoire de Pomelo,...
En effet pour le Gpil SRL, les cultures habitent le monde avec des expressions plurielles, diverses et singulières. Désormais, il s'agit de penser la vie dans la mondialisation et de

JOËL: – *«C'est un tunnel pour aller en Italie.»*

NADIA: – *«Y'a des policiers.»*

MELINE: – *«Y'a un pont pour que les voitures elles passent la frontière.»*

faire de la relation ou du lien à autrui un bien commun à transmettre. Bref, «Oser» a été le mot préféré du Gpil ARE 2017 – un vrai cri du cœur - qui s'est conjugué avec lecture sans frontières... dans toutes les classes!
Les retours des classes ont été fort nombreux, en voici quelques exemples riches et variés:
– Passeport du lire: dessine-moi une frontière, classe de 5 ans (Claire S.)
– Mamans multilingues (Ayent)
– Ateliers à Forel-Lavaux
– Semaine romande de la lecture en Allemagne
– Les représentations: C'est quoi une frontière? Classe de Noréaz (Claire S.)

ARSENE: – *«C'est quand juste après y'a un autre pays. Après la frontière, c'est où ça change de pays.»*

MELINE: – *«C'est une rivière.»*

LEA: – *«Par exemple ça peut être la mer.»*

EMMANUEL: – *«Ça peut être le front.»*

LEÏLA: – *«Ça peut être une cascade.»*

EMMANUEL: – *«Y'a un panneau géant et les voitures passent sous le panneau.»*

La prochaine Semaine romande de la lecture 2018 se déroulera du 5 au 9 novembre, en parallèle avec la Semaine des médias à l'École, sur le thème «L'écrit c'est fini?»

«Ce que nous lisons à l'école, ce ne sont pas les livres les plus intéressants. Les livres de l'école n'ont rien à voir avec moi.» (Elève X.)

8.2 Assises romandes de l'éducation

J.-M. Haller

ASSISES ROMANDES DE L'ÉDUCATION

www.assises-education.ch

Le CoSER a remis en question les ARE suite à la faible participation des deux dernières éditions. Le paradoxe étant que le nombre de parents et de politiciens a augmenté alors que celui des enseignants affiliés au SER diminuait. Il a pris le temps de la réflexion pour se déterminer sur la poursuite ou non de cette manifestation qui a l'objectif de réunir professionnels, politiciens et citoyens, notamment les parents d'élèves, autour de thématiques du monde de l'éducation.
La décision est de poursuivre l'organisation d'une telle manifestation et un comité réunissant des représentants du SER, de la FAPERT, du CAHR et de la CLACESO et Laurent Bonnard s'est réuni régulièrement à partir du mois de septembre pour mettre sur pied l'édition 2018 qui aura lieu le 22 septembre à Lausanne.
Il y sera question de la place du fait religieux à l'école.

La journée se déroulera en trois temps: des conférences plénières de 20 minutes le matin, des conférences-débats en partielle l'après-midi et une synthèse par le grand témoin de la journée permettront d'aborder sous différents angles la question du fait religieux et de la gestion des élèves dans ce domaine, notamment en lien avec la souffrance.

8.3 Journée suisse de l'Éducation

S. Rohrbach

La quatrième Journée suisse de l'Éducation s'est tenue le 31 août au Centre Paul Klee à Berne et a abordé le thème de la santé des enseignants. Pour la première fois, un conseiller fédéral, Monsieur Alain Berset, a assisté à cette journée. Avec également la présence des présidentes de la CDIP et de la CIIP, nous pouvons dire que la Journée suisse de l'Éducation s'est inscrite dans le calendrier suisse de la formation. Plus de 170 personnes ont assisté à cet événement dont les frais ont entièrement été couverts par des sponsors, ce qui est aussi un signe de l'importance de cette manifestation. Tous les documents, y compris des vidéos, se trouvent sur le site www.journee-education.ch.

En sept ans, soit quatre éditions, la Journée suisse de l'Éducation qui se veut un pont entre l'école, la politique et l'économie a réussi son pari: elle est incontournable.

8.4 Écoles à Berne

S. Rohrbach

En 2017, dix-huit classes provenant de neuf cantons (TI, ZH, NE, SG, AG, SZ, BE, TG, VD) se sont rendues à Berne pour participer à une des quatre semaines de rencontres. Toujours bilingues, ces semaines ont permis

aux élèves de découvrir le fonctionnement de la démocratie. Malheureusement, le CoSER a dû prendre la décision d'arrêter le projet au 31 décembre 2017, faute d'avoir trouvé le financement nécessaire, malgré une large campagne de recherche de dons menée à travers tout le pays. Une réflexion est conduite pour repenser la formule. Ce nouveau concept plus simple et moins onéreux sera développé ces prochains mois par la *Fachhochschule der Nordwestschweiz* (FHSW) en collaboration avec le Centre pour la démocratie d'Aarau (ZDA) et les services parlementaires fédéraux. Sa mise en œuvre devrait intervenir le plus rapidement possible.

L'instruction civique est une des bases pour une véritable démocratie. Le projet «Écoles à Berne» permettait aux élèves de se plonger dans les coulisses de la Berne fédérale et de jouer le rôle des députés. Son arrêt brutal est vraiment regrettable.

8.5 Prix suisse des écoles

J.-M. Nicolet

Prix suisse des écoles 2017: le Cercle scolaire du Val-de-Ruz (NE), seul lauréat romand!

C'est le 13 décembre que les lauréats du Prix suisse des écoles 2017 ont été désignés et primés, après l'examen de 24 dossiers déposés par des écoles issues de 13 cantons, dont 4 établissements scolaires – seulement, hélas — de Suisse romande. Les experts ont retenu 12 écoles et le jury, au sein duquel le soussigné représente le

Jean-Marc Nicolet

SER, a visité et expertisé, durant 1 ½ jour chacun de ces établissements. Finalement, 6 lauréats se sont partagés à parts égales un montant de Fr. 120'000.– qui récompense leur capacité à relever les défis pédagogiques de notre temps. Après les écoles de Martigny (VS), lauréates en 2013, c'est le Cercle scolaire du Val-de-Ruz (NE) qui s'est classé dans les six premiers finalistes, aux côtés d'écoles zurichoises, bâloises et zougoises. A relever qu'une structure privée, l'Ecole Eden de Veyrier (GE) s'est hissée jusqu'au niveau des finalistes.

Six critères ont été passés au crible fin des experts et du jury du Prix suisse des écoles: la performance, la gestion de la diversité, la qualité de l'enseignement, la responsabilité individuelle, le climat scolaire et la vie de l'établissement, l'école en tant qu'institution apprenante.

Un «tremplin de créativité pédagogique»

Le Cercle scolaire du Val-de-Ruz (CSVR) a fait une forte impression au jury dont le soussigné était le rapporteur. À leurs yeux, il s'agit d'une école qui s'est donné les moyens de transformer les grandes réformes scolaires étatiques de ce début de XXIe siècle (nouvelles formes d'évaluation dans les cycles 1 et 2, remplacement des filières par des niveaux au cycle 3, inclusion-intégration des élèves en situation de handicap) en véritables «tremplins» de créativité pédagogique et de responsabilisation de tous les partenaires de l'école, et cela dans un esprit aussi positif que dynamique.

Une grande famille

Le jury s'est plu à relever que le CSVR constitue une «grande famille» composée de 2200 élèves et 230 enseignants de 1e à 11e années, réunie dans une culture commune. À preuve, une direction d'école qui, solidement soutenue par les décideurs politiques, redonne du pouvoir aux enseignants et de la responsabilité aux élèves; une institution fortement ancrée dans la communauté locale grâce à une communication exemplaire; la mise en place progressive et enthousiaste du concept d'enseignement-apprentissage par ateliers (EAA), à tous les niveaux; le respect du rythme biologique des adolescents et de l'organisation des familles avec l'introduction d'un horaire et de cours blocs sur les 11 années d'école obligatoire.

Sans oublier la mise en place d'un environnement fait de respect et de confiance, fondements sur lesquels se construisent solidement les concepts d'enseignement différencié et d'inclusion-intégration des élèves en situation de handicap, ainsi que la prise en charge des problèmes éducatifs et comportementaux. Il y avait largement de quoi récompenser à juste titre cette école neuchâteloise en la hissant au rang des six finalistes suisses!

(cf le rapport complet du jury sous http://www.csvr.ch/wp-content/uploads/2017/12/feedback_rapport-visite_Val-de-Ruz-003-002.pdf)

En route pour une prochaine édition

En principe, une nouvelle édition du

Prix suisse des écoles devrait se dérouler en 2019. Le soussigné ne cache pas qu'il y a encore des réglages à apporter au fonctionnement du collège d'experts et du jury afin de trouver, notamment, un plus juste équilibre dans l'évaluation des écoles autant privées que publiques.
En outre, dès 2018, sur le site du Prix suisse des écoles (www. https://schweizerschulpreis.ch) il est possible d'accéder aux connaissances engrangées lors des précédents prix afin que les écoles de notre pays puissent s'en inspirer et en tirer profit. Ce concept a été développé en collaboration avec les associations d'enseignants, les conférences des chefs d'établissement scolaire, les hautes écoles pédagogiques et les écoles lauréates.

Sans oublier le grand souci d'une meilleure représentativité des candidatures entre les différentes régions linguistiques de Suisse: appel lancé à tous les établissements scolaires de Suisse romande!

8.6 Sommet international sur l'avenir de la profession enseignante

J.-M. Haller

La 7e édition s'est concentrée sur la question de savoir comment habiliter et permettre aux enseignants de parvenir à une plus grande équité et à obtenir de meilleurs résultats pour tous. Chaque sommet se termine par un engagement des délégations nationales à œuvrer pour améliorer la situation sur les points discutés durant ces deux jours. La délégation suisse composée de quatre personnes représentant la CDIP, par sa présidente, les associations de directeurs, LCH et le SER s'est ainsi engagée à:
– œuvrer pour que le 95% de toutes les personnes âgées de 25 ans au moins, aient un diplôme de niveau secondaire II (y compris les réfugiés);
– sensibiliser les enseignants à reconnaître tout type de mal-être personnel et demander à être aidés à temps;
– renforcer la qualité des relations entre les enseignants et les élèves et leurs parents.

Ces engagements font l'objet de retours lors des sommets suivants et, même s'ils sont décrits en termes très généraux ont, depuis 2011, permis d'améliorer de manière concrète et importante l'efficience de certains aspects des systèmes éducatifs dans certains pays émergents ou industrialisés.

9 Sites internet

9.1 SER et les «sous-sites»

J.-M. Haller

La maintenance d'un site de cette importance, la partie publique n'étant que le sommet de l'iceberg, est complexe et a un coût. Le module de gestion des données des personnes frise les 16'000 références et sert autant au SER qu'à l'Educateur qui archive notamment tous les auteurs des articles parus.
Cette année un travail important a été effectué par les informaticiens sur deux aspects de ce module:
– la gestion de la suppression des adresses des abonnés à l'Educateur des membres SPV;
– la réorganisation des catégories d'affiliés au SER et d'abonnés à l'Educateur consécutive à l'entrée en vigueur du nouveau règlement des cotisations.
Les informaticiens ont aussi participé à la mise en place du sous-site de la JES pour l'édition 2018, en particulier pour la création d'un bulletin d'inscription avec choix possibles.

La gestion du sous-site de la Semaine romande de la lecture a été à nouveau confiée à Georges Pasquier qui a le mandat d'accompagner le groupe de pilotage pour cet aspect logisitique.

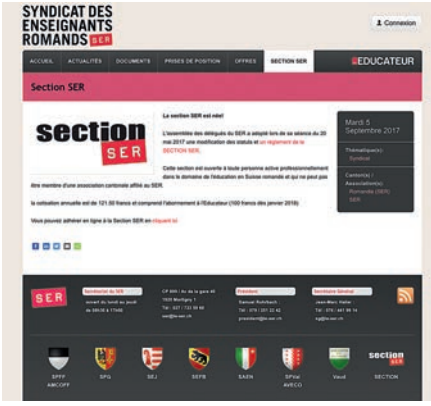

10 Prises de positions publiques

10.1 Consultations

S. Rohrbach

En 2017, le SER s'est penché sur quatre consultations au niveau national et concernant le secondaire II.
La première, lancée par le SEFRI, concernait la maturité professionnelle 1 et un projet de flexibilisation de cette dernière que le SER a appuyé avec quelques réserves.
Une autre consultation a concerné la formation professionnelle et la vision 2030 de celle-ci.
Les deux autres consultations ont été menées par la CDIP. L'une concernait l'introduction de la branche informatique au gymnase et son statut (branches fondamentale ou obligatoire), tandis que l'autre se rapportait à une révision du règlement des ECG et de leur plan d'études. Le SER a fait part de ses remarques après avoir échangé sur ces sujets avec nos partenaires, LCH et la SSPES.

Quatre consultations au niveau national concernant le secondaire II: pour le SER, la formation se joue aussi au niveau suisse et plus seulement aux niveaux cantonal ou romand.

10.2 Conférence de presse et communiqués

S. Rohrbach

La traditionnelle conférence de presse de la rentrée a rencontré une forte couverture médiatique dans la presse écrite, radiophonique et télévisuelle. Le sujet, l'état de santé des enseignants romands, n'y était pas étranger, tout comme la période calme au niveau des actualités, ainsi qu'en raison de la place reconnue du SER sur la scène éducative.

© niro

Le SER ne se contente pas seulement de communiquer ses positions lors de cette conférence de presse.
En 2017, il a publié des communiqués de presse sur le renforcement de la formation des enseignants et sur la résolution adoptée par l'AD de novembre concernant le choix des élèves lors de la transition entre le secondaire I et le secondaire II et sur l'appel à rejeter l'initiative «No Billag».
Des communiqués communs avec LCH concernant la santé des enseignants et le soutien aux championnats des métiers ont aussi été envoyés aux divers médias du pays.

10.3 Interventions, contributions, médias

S. Rohrbach

Outre les articles et interviews liés aux communiqués de presse du SER ou du bureau de coordination SER-LCH, l'avis de notre syndicat est régulièrement demandé par les médias romands sur les sujets en lien avec la formation. Ainsi en 2017, le SER a été consulté par les journalistes sur divers sujets, entre autres, sur la formation des enseignants, les mesures d'économies, la pénurie d'enseignants, l'entrée dans le métier, la radicalisation, les relations avec les parents ou encore l'utilisation des téléphones mobiles à l'école.

© niro

11. Sigles

AC	Association cantonale
AD	Assemblée des délégués
AMCOFF	Association des maîtres du cycle d'orientation fribourgeois francophone
ARE	Assises romandes de l'éducation
AVECO	Association valaisanne des enseignants du cycle d'orientation
BEJUNE	Berne Jura Neuchâtel
BSN	Bibliothèque scolaire numérique
BuCoSER	Bureau du comité du SER
CAHR	Conseil Académique des Hautes Écoles Romandes de la formation
CAS	Certificat de formation continue universitaire
DAS	Diplôme de formation continue universitaire
CDIP	Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique
CERN	Organisation européenne pour la recherche nucléaire
CES	Commission de l'enseignement spécialisé SER
CFJM	Centre de formation au journalisme et aux médias
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CLASECO	Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres
CMF	Conseil Média-Formation
COCRE	Commission de coordination de la recherche en éducation de la CIIP
CoGes	Commission de gestion SER
CoLang	Commission langues et échanges de la CIIP
CoPar	Commission consultative des associations partenaires de la CIIP
COPED	Commission pédagogique de la CIIP
CORES	Commission des ressources didactiques numériques de la CIIP
CoSER	Comité du SER
CoVeCo	Commission de vérifications des comptes
CPA	Coopération pédagogique en Afrique
CSEC	Commission de la science, de l'éducation et de la culture
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
CSFEF	Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation
CSPS	Centre suisse de pédagogie spécialisée
CSQ	Centrale des syndicats du Québec
CSR	Convention scolaire romande
CSSS	Commission fédérale sur la sécurité sociale et la santé publique
CTIE	Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement
D-EDK	Conférence alémanique des directeurs cantonaux de l'instruction publique
EBENRAIN	Alliance des associations de salariés
EDD	Education au développement durable
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
ESPER	Espace des moyens d'enseignement romands
FAPERT	Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin
FG	Formation générale
FORDIF	Formation en directions d'institutions de formation de la CIIP
HarmoS	Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse
HEP	Haute école pédagogique
IE	Internationale de l'éducation
IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
JES	Journée de l'enseignement spécialisé
LCH	Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer
MAS	Maîtrise d'études avancées
MER	Moyens d'enseignement romands
MITIC-TIC	Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFCOM	Office fédéral de la communication
OIF	Organisation internationale de la francophonie
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PER	Plan d'études romand
PISA	Programme pour le suivi des acquis des élèves
PSE	Promotion de la Santé des professionnels de l'Ecole
RADIX	Réseau suisse d'écoles en santé
RIE	Réforme de l'imposition des entreprises
RN	Ressources numériques
RTS	Radio Télévision Suisse
SAEN	Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois
SG	Secrétaire général
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
SEJ	Syndicat des enseignants jurassiens
SEJB	Syndicat des enseignants du Jura bernois
SER	Syndicat des enseignants romands
SHS	Sciences humaines et sociales
SLV	Schweizerische Lehrerverein
SPFF	Société pédagogique fribourgeoise francophone
SPG	Société pédagogique genevoise
SPV	Société pédagogique vaudoise
SPVal	Société pédagogique valaisanne
SNES	Syndicat des enseignements de second degré
SNUipp	Syndicat national unitaire (français) des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs d'enseignement général de collège
SRL	Semaine romande de la lecture
SSP	Syndicat des services publics
SSPES	Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire
SSR	Société suisse de radiodiffusion et télévision
UNIGE	Université de Genève
UNSA	Union nationale (française) des syndicats autonomes
USAM	Union suisse des arts et métiers
USS	Union syndicale suisse
VSLCH	Verband Schulleiterinnen und Schulleiter Schweiz

SER: 8 associations et syndicats cantonaux + Section SER
AMCOFF — AVECO — SAEN — SEJ — SEFB — SPFF — SPG — SPVal

Congrès

42 congrès	de 1866 (Fribourg) à 2011 (Colombier)
43e Congrès	26 mai 2018 à Fribourg

Assemblée des délégués – AD/SER

86 délégués, dont 22 de base, représentant les 8 associations membres du SER et la Section SER

Le bureau de l'AD est composé de 3 personnes, membres de l'AD

Comité du SER – CoSER

Présidence: Rohrbach Samuel
+ 1 représentant de chaque association membre (8), en principe le président

Le bureau du CoSER est composé du président, du vice-président, de la rédactrice en chef et du secrétaire général

Educateur

Rédactrice en chef: Rohrbach Nicole
Responsable prépresse et publicité: Malogorski-Défago Sylvie
6 membres du Comité de rédaction
8 rédacteurs cantonaux

Commission de vérification des comptes – CoVeCo

5 membres, dont 2 suppléants

Secrétariat général

Secrétaire général: Haller Jean-Marc
Secrétaire: Jacquier Darbellay Véronique

Commissions et groupes de travail

Comité du SER (CoSER)

Pdt SER:	Rohrbach Samuel
Vice-pdt SER/SPVal:	Solioz Olivier
AMCOFF:	Berrios Alejandro
AVECO:	Rey David
SAEN:	Graber Pierre
SEFB:	Stolz Josy
SEJ:	Segalla Roberto
SPFF:	Emonet Gaétan
SPG:	Vité Laurent

Suppléants:

AMCOFF:	*Gobet Christophe*
AVECO:	*Mévillot Anouk*
SAEN:	*Rothen Kira*
SEFB:	*Jobé Alain*
SEJ:	*Meury Rémy*
SPFF:	*Humbert Trinchan Giselène*
SPG:	*Volpé Yann*
SPVal:	*Piantini Paulette*

Commission de gestion (CoGes)

Emonet Gaétan, CoSER
Graber Pierre, CoSER
Vité Laurent, CoSER
Invité: Haller Jean-Marc, SG SER

Bureau de l'AD

Pdt: Porret Pierre-Alain, SAEN
1e vice-pdt: Jobé Alain, SEFB
2e vice-pdt:. AVECO

Commission de vérification des comptes (CoVeCo)

Baour Francis, SEFB
Di Falco Vincent, AMCOFF
Saillen Gilles, AVECO
Spring Claire, SPFF

Commission de l'enseignement spécialisé (CES)

Pdt: Solioz Oliver, CoSER
Bartholomé Stéphanie, SPFF
Dubois Marynoël, AVECO
Rothen Kira, SAEN
Rytz Valérie, SEFB
Thiévent Marie-Claire, SEJ
Toninato Sébastien, SPG

Groupe de pilotage de la Semaine romande de la lecture (SRL)

Pdt: Yerly Christian, CR Educateur
Furrer-Mittaz Adrienne, AVECO
Ragno Paquier Claire, SPG
Spring Claire, SPFF
Stolz Josy, CoSER

Groupe de pilotage des Assises romandes de l'éducation (ARE)

Rohrbach Samuel, Pdt SER
Bonnard Laurent, journaliste émérite
Marro Pascale, CAHR
Vité Laurent, CoSER
Wexteen Pierre, CLACESO

Direction Congrès

Pdt: Emonet Gaétan, CoSER
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Solioz Olivier, CoSER
Humbert Trinchan Giselène, SPFF
Spring Claire, SPFF

Représentants SER dans des groupes de travail avec d'autres organisations romandes ou suisses

SER – LCH
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

SER – SSPES
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

SER – CLACESO
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

éducation21
Conseil de fondation:
Rohrbach Samuel, Pdt SER

Ecoles à Berne
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

FinanceMission
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

Ebenrain
Assemblée plénière:
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

GT Éducation:
Rohrbach Samuel, Pdt SER

GT Assurances sociales:
Haller Jean-Marc, SG SER

Jury du Prix suisse des écoles
Nicolet Jean-Marc

CPA
Conseil de fondation:
Stolz Josy, CoSER

Alliance PSE
Comité:
Haller Jean-Marc, SG SER

YES
Comité:
Rohrbach Samuel, Pdt SER

Educateur

Rédactrice en chef
Rohrbach Nicole

Comité de rédaction
Forster Simone
Perrin Nicolas
Rouiller Yviane
Ticon José
Vellas Etiennette
Yerly Christian

Rédactions cantonales
BE : Eggler Dominique
FR : Emonet Gaétan
Gobet Christophe
GE : Vité Laurent
JU : Meury Rémy
Catherine Friedli
NE : Graber Pierre
VS : Rey David
Solioz Olivier

Responsable prépresse et publicité
Malogorski-Défago Sylvie

Instances officielles romandes

COPED
Brignoli Mireille, cycle 1, Section SER
Marchesini Francesca, cycle 2, SPG
Furrer-Mittaz Adrienne, cycle 3, AVECO

CORES
Graber Pierre, CoSER
Solioz Olivier, CoSER

COLANG
Emonet Gaétan, CoSER
Rinsoz Sandrine, Section SER

COPAR
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Stolz Josy, CoSER
Vité Laurent, CoSER

COCRE
Vité Laurent, CoSER

CMF
Solioz Olivier, CoSER

Groupe de liaison RTS
Solioz Olivier, CoSER
Spring Claire, SPFF

FORDIF
Haller Jean-Marc, SG SER

GO Semaine des médias
Solioz Olivier, CoSER

Gr. de validation des MER
Amstutz Andreas, SEFB
Chablais Charlène, SPVal
Degoumois Gonzales Hernandez Sandrine, SPG
Delpouve Mélanie, AMCOFF
Jacquier Didier, SPVal
Maridor Jeanneret Mélanie, SAEN
Siegenthaler Edith, SEFB
Vaucher Catherine, SAEN

Instances officielles suisses

Plénière CDIP
Rohrbach Samuel, Pdt SER

Commission de reconnaissance des diplômes
Enf. + prim.: Bexkens Hans, SEFB
Sec. I place vacante

Conférence de coordination TIC et formation
Solioz Olivier, CoSER

Gr. profils d'exigences professionnelles
Rohrbach Samuel, Pdt SER

Relations internationales

IE Europe (CSEE)
Bureau exécutif
Rohrbach Samuel, Pdt SER

IE - Congrès
Rohrbach Samuel, Pdt SER

CSFEF – Comité
Stolz Josy, CoSER

13. Les rendez-vous importants du SER

Dates fixes

Journée mondiale des enseignants
5 octobre

Journée des droits de l'enfant
20 novembre

2018

11e Journée SER de l'enseignement spécialisé
31 janvier, à Fribourg

AD/SER de printemps
25 mai, à Fribourg

Congrès SER
26 mai, à Fribourg

Assises romandes de l'éducation
22 septembre, à Lausanne

Conférence de presse de rentrée SER
16 août, à Lausanne

10e Assises romande de l'Education
22 septembre, à Lausanne

Semaine romande de la lecture
5 au 9 novembre

AD/SER d'automne
1er décembre, à Neuchâtel

Le rappport d'activité contient dans certains comptes rendus des propos plus personnels de leurs auteurs, qui apparaissent en rouge.

L'emploi du masculin est uniquement destiné à faciliter la lecture, et recouvre des termes génériques convenant aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

11 fois par année pour vous informer!

Av. de la Gare 40
Case postale 416
1920 Martigny 1
+41 (0)27 723 58 80
secretariat@revue-educateur.net
www.revue-educateur.ch

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER

Av. de la Gare 40
Case postale 899
1920 Martigny 1

+41 (0)27 723 59 60
ser@le-ser.ch
www.le-ser.ch